

Le climat des affaires regagne une certaine confiance

Ce n'est pas l'embellie souhaitée *Mais c'est déjà ça !*



*La prudence
reste toutefois
de mise*

Lire page 3

Driss Lachgar
reçoit l'ambassadeur
de Palestine à Rabat



Page 2

La Chambre des représentants
et la CISAP s'engagent en
faveur d'un partenariat durable



Habib El Malki s'entretient avec
des membres de la Commission
interparlementaire du Pacifique

Page 2

Mohamed Benabdelkader
inaugure le centre du juge
résident à El Borouj



Signature à Berrechid d'un accord sur la
formation à l'utilisation de la plateforme
d'échange électronique des avocats

Page 6

Le WAC joue son
va-tout au Caire



Zamalek-Raja renvoyé
au 1^{er} novembre

Page 30

Driss Lachguar reçoit l'ambassadeur de Palestine à Rabat



Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a reçu mercredi au siège central du parti Jamal Al-Shoubaki, ambassadeur de Palestine à Rabat venu l'informer des derniers développements de la question palestinienne à la lumière du processus de normalisation de certains pays arabes avec Israël.

Le diplomate a également informé Driss Lachguar de l'état d'avancement de la réconciliation entre Fath et Hamas, un processus qui, a-t-il affirmé, est basé sur le consensus populaire palestinien relatif à la nécessité d'unifier les rangs in-

ternes afin de renforcer la position de l'Autorité palestinienne qui compte organiser de prochaines élections.

Pour sa part, le Premier secrétaire a réitéré le soutien constant du Maroc, Roi et peuple, à la cause palestinienne et rappelé l'adhésion du parti à toutes les initiatives lancées par l'Autorité palestinienne.

Dans ce cadre, il a été convenu d'intensifier les activités communes dans tous les secteurs et de tenir constamment les dirigeants de l'Union socialiste informés de tous les développements et changements de la situation.

La Chambre des représentants et la CISAP s'engagent en faveur d'un partenariat durable

Habib El Malki s'entretient avec des membres de la Commission interparlementaire du Pacifique

La Chambre des représentants et la Commission interparlementaire de suivi de l'Alliance du Pacifique (CISAP) se sont engagées récemment en faveur de l'élaboration d'un accord de coopération à même de promouvoir une relation durable et un échange intense d'expériences.

Cette annonce a été faite à l'issue d'entretiens du président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, avec les membres de la commission auprès de laquelle l'institution législative jouit du statut de membre observateur, indique un communiqué de la Chambre.

Au cours de cette entrevue tenue lundi par visioconférence, la délégation de la commission présidée par Miguel Angel Callisto a apporté son appui à l'initiative d'autonomie dans les provinces du Sud dans le cadre du respect de la souveraineté marocaine, laquelle initiative présentée en 2007 a été saluée par le Conseil de sécurité et plusieurs pays du monde.

Habib El Malki a, de son côté, rappelé que le Maroc fut le premier pays arabe et africain à adhérer, en tant que membre observateur, à l'initiative d'intégration prometteuse lancée conjointement par le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou, sous le nom "Alliance du Pacifique".

Le Maroc a choisi de faire de la coopération Sud-Sud pour le développement un axe central de sa politique extérieure,

"ce qui nous pousse à agir constamment pour l'intégration du continent africain auquel nous appartenons, et à nous ouvrir sur la région latino-américaine avec laquelle nous partageons un héritage historique commun et des perspectives d'avenir identiques", a-t-il relevé.

Pour sa part, M. Callisto a indiqué que l'Alliance du Pacifique qui regroupe 59 pays observateurs représente la 7ème économie dans le monde, soit l'équivalent de 40% du Produit intérieur brut (PIB) de l'Amérique latine.

Il a en outre souligné que l'Alliance envisage de resserrer les liens de coopération avec le Royaume du Maroc dans le cadre de la coopération Sud-Sud, affirmant que le Maroc constitue un trait d'union avec les pays africains et ouvre par là même de nouveaux horizons en termes de complémentarité entre les deux régions.

Les membres de la commission ont mis en avant l'importance d'œuvrer à la consolidation du partenariat avec le Maroc qui joue un rôle pionnier dans la région, d'une économie dynamique et diversifiée tout en étant une porte d'entrée vers le marché africain.

Le texte de la Déclaration finale de cette réunion indique, dans ce sens, que l'Alliance du Pacifique a réitéré, lundi, son appui à l'initiative d'autonomie au Sahara proposée par le Maroc et au processus politique mené sous l'égide exclusive des Nations unies.

Qualifiant cette initiative de "sérieuse et crédible", les membres de la commission ont exprimé leur soutien aux différentes résolutions du Conseil de sécurité dans ce sens notamment les résolutions 1754 et 2494.

En outre, la CISAP a émis le vœu de renforcer davantage les mécanismes de coopération et de dialogue politique entre l'Alliance du Pacifique et la Chambre des représentants "en établissant une relation permanente, des activités communes et un échange d'expériences".

Toujours selon le même texte, les participants ont regretté profondément les souffrances des victimes de la pandémie de Covid-19, tout en réaffirmant "leur volonté de travailler ensemble pour surmonter la crise sanitaire, économique et sociale".

Ils ont également affirmé "leur soutien aux initiatives des Etats pour faire face à



la pandémie, appelant à la coordination des solutions et des bonnes pratiques.

Outre Habib El Malki et Miguel Callisto, ont pris part à cette réunion les sénateurs colombiens José Luis Pérez, Paola Holguín et Luis Eduardo Díaz, la députée mexicaine Mariana Rodríguez et le sénateur José Ramón Enriquez (Mexique), le parlementaire péruvien Alexander Lozano, les députés équatoriens Patricio Donoso et Elizabeth Cabezas en plus de l'ambassadeur du Maroc au Chili Kenza El Ghali.

Créée le 28 avril 2011 en vertu de la

Déclaration de Lima, l'Alliance du Pacifique, dont le Maroc est membre observateur, est une communauté économique régionale comptant 225 millions d'habitants.

L'Alliance, qui représentait 38% des investissements étrangers en Amérique latine en 2017, vise à promouvoir l'intégration régionale, la croissance, le développement et la compétitivité des économies des pays membres afin d'avancer progressivement vers l'objectif de la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes.

Le Groupe d'amitié parlementaire Nicaragua-Maroc appelle au raffermissement des relations bilatérales

Le Groupe d'amitié parlementaire Nicaragua-Maroc a appelé mercredi à raffermir les relations diplomatiques, parlementaires et économiques entre les deux pays, dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Il est nécessaire de définir des formules à même de renforcer davantage la coopération agricole et économique bilatérale, indique le Groupe dans un communiqué signé par sa présidente du côté nicaraguayen, Wendy María Guido.

La même source insiste également sur la nécessité de lancer un plan de rapprochement consulaire et diplomatique, relevant qu'il s'agit là d'une question "essentielle pour affronter l'après-Covid ainsi que les nouveaux défis d'un monde en développement continu".

Le Groupe souligne en outre que le Royaume du Maroc a entamé ces dernières années une voie de rapprochement régulier et de coopération à différents niveaux avec certains pays d'Amérique latine, estimant que ce rapprochement est une "opportunité unique" pour consolider les relations entre le Maghreb et l'Amérique latine.

Il s'agit aussi d'une opportunité de coopérer et de consolider les passerelles entre les deux rives de l'Atlantique, ajoute le communiqué, faisant remarquer que depuis l'accession de SM le Roi Mohammed VI au Trône, le Maroc a adopté une approche diplomatique active, à travers des initiatives pour la concertation et le renforcement de la coopération Sud-Sud".

Le Groupe d'amitié parlementaire Nicaragua-Maroc a de même appelé les deux autorités exécutives respectives à ouvrir divers domaines de rapprochement en s'appuyant toujours sur une politique de coopération et de respect des identités nationales.



L'Alliance du Pacifique réitère son appui à l'initiative marocaine d'autonomie

Le climat des affaires regagne une certaine confiance

Ce n'est pas l'embellie souhaitée *Mais c'est déjà ça !*



La prudence
reste toutefois
de mise



La confiance regagne du terrain dans les milieux des affaires, selon les résultats de l'indice agrégé relatif au climat des affaires au Maroc (iCAM) du troisième trimestre publié par Euros/Agency Africa, en partenariat avec le cabinet Insightek.

On ne peut que se réjouir de cette évolution, tant il est vrai que les effets de la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale n'ont laissé jusqu'à récemment que peu de place à l'optimisme.

D'après les résultats de l'enquête réalisée auprès de 1.200 chefs d'entreprise marocaines de tailles variées, représentant l'ensemble des secteurs d'activités, le sentiment de confiance des milieux d'affaires s'est amélioré au troisième trimestre 2020.

En effet, malgré la résurgence de la pandémie qui se traduit par la hausse du nombre de contaminations, l'indice iCAM a atteint 82.5 au troisième trimestre de l'année en cours reflétant ainsi un sentiment de marché des décideurs économiques qui s'améliore par rapport au deuxième trimestre 2020 (40.8).

En ce qui concerne la situation actuelle, l'agence Euros/Agency Africa constate que « les décideurs économiques ont un sentiment de nette amélioration de la situation actuelle comparée au deuxième trimestre 2020 suite au déconfinement et à la reprise de l'activité économique dans le Royaume (indice 82.1 au

troisième trimestre 2020 comparé à 25.0 au deuxième trimestre 2020).

Comme l'a relevé l'agence d'affaires publiques, d'influence et de communication stratégique dans un communiqué, « avec un taux de réponses de 25% et représentant 80% des secteurs d'activités, les résultats de ce sondage reflètent une économie qui redémarre lentement, sur fond d'incertitudes entourant les perspectives et liées à l'évolution de la pandémie ».

Si les nouvelles sont bonnes de ce point de vue, Mohamed Kerkab, ancien professeur d'économie à Marrakech, reste toutefois sceptique sur le sentiment qui se dégage au travers cette enquête.

Il estime que le climat des affaires est loin d'être favorable pour produire un tel ressenti d'autant plus qu'il a affecté l'investissement au Maroc. « Il y a un manque de confiance vis-à-vis des politiques et le climat des affaires s'en trouve sérieusement perturbé. Ainsi, on ne peut parler d'amélioration dans les circonstances actuelles quand on sait que les questions de l'emploi, du chômage et des ressources humaines demeurent préoccupantes. Des situations qui persistent et remontent à bien avant l'avènement de la pandémie », fait-il remarquer.

En outre, Mohamed Kerkab estime que les sondages menés au Maroc auprès des opérateurs restent problématiques dans l'ensemble. Explications : « Ils dé-

pendent du niveau de connaissance de l'opérateur sondé, de son rapport à la politique et bien d'autres paramètres. Dans ce sens, certains chefs d'entreprise sont excellents en affaires, mais n'ont pas le niveau de compréhension et d'analyse pour comprendre l'environnement mondial des affaires, par exemple, et vous dire ce qui se passe ou ce qu'ils ressentent réellement. Dans ce cas, ils vous donneront des réponses qui sont loin de refléter la réalité ».

A noter que l'indice ne se limite pas à mesurer le sentiment de confiance des milieux d'affaires marocains quant à l'activité actuelle de leurs entreprises. Il sonde également les milieux d'affaires sur leurs perspectives sur les six prochains mois.

Ainsi, il ressort de la dernière enquête que la progression de la confiance des milieux d'affaires est moins évidente lorsqu'ils sont interrogés sur leurs perspectives à 6 mois (indice 82.8 au 3ème trimestre 2020 comparé à 58.6 au 2ème trimestre 2020).

Il ressort dès lors de cette analyse que « si le déconfinement progressif a permis une reprise de l'activité, le redémarrage est plus lent que prévu et les incertitudes restent fortes quant à l'évolution de la pandémie et son impact sur les perspectives ».

En outre, poursuit l'agence de même source, les décideurs économiques sont

également en attente de la mise en place effective du plan de relance gouvernemental.

Sans vouloir paraître pessimiste, soulignons que le « rebond actuel du sentiment de marché, avec un indice qui se rapproche de la médiane, reste malgré tout inférieur à la situation internationale. En particulier lorsqu'on le compare à son homologue allemand IFO Index, utilisant la même méthodologie d'évaluation, dont le plus bas score historique a été de 74.3 en avril 2020, et qui oscille aujourd'hui autour de 95 », a fait remarquer l'agence estimant ainsi que le score de 82.5 de l'iCAM reflète tout simplement une économie marocaine qui reste prudente.

Il n'empêche que « ce sentiment s'avère moins pessimiste que les prévisions de contraction globale de l'économie pour 2020 », a poursuivi l'agence soulignant que le quatrième trimestre confirmera ou infirmera cette tendance au vu de la résurgence de la pandémie.

Dans tous les cas, Mohamed Kerkab est persuadé que le plus important est que ce ressenti se traduise par une amélioration de la pauvreté, de la situation du marché du travail et des ressources humaines. Aussi, pense-t-il, les entreprises doivent réellement s'investir dans le développement du pays et cesser de se lancer dans trop de domaines différents au point de ne plus être productives.

Alain Bouthry

La Chambre des représentants salue l'interaction positive du gouvernement et sa position face à plusieurs propositions de loi

Le bureau de la Chambre des représentants a salué l'interaction positive, dont le gouvernement a fait preuve concernant sa position face à plusieurs propositions de loi.

Le gouvernement a répondu favorablement à 15 propositions de loi émanant des différents groupes et groupement parlementaires, en matière de Code du travail, de Code pénal, de Code de procédure pénale, des droits réels, de la tenue des assemblées générales des sociétés à responsabilité limitée (SARL), de la gestion des déchets, outre la proposition de loi-cadre relative au climat, indique un communiqué de la Chambre, à l'issue de la réunion hebdomadaire de son bureau, tenue mardi sous la présidence de Habib El Malki, président de la Chambre des représentants.

Le bureau de la Chambre a passé en revue les contenus de ces propositions de loi et leur importance dans le comblement du vide juridique en relation avec des phénomènes sociaux inquiétants liés au Code pénal, économiques, des droits de l'Homme ou environnementaux, précise-t-on, notant que le bureau a également décidé d'informer les commissions concernées pour les programmer et poursuivre la procédure législative les concernant.

Dans le cadre de l'action de contrôle parlementaire, le bureau de la Chambre a inscrit à l'ordre du jour de la séance du 26 octobre les secteurs de l'intérieur et de la santé et défini le programme des séances hebdomadaires pour la première moitié du mois de novembre en inscrivant à l'ordre du jour de la séance du lundi 2 novembre les secteurs des droits de l'Homme, des relations avec le Parlement, de l'emploi, de l'insertion professionnelle, du tourisme et de l'artisanat.

Il a également prévu pour la séance du lundi 9 novembre les secteurs de la culture, la jeunesse, les sports, l'industrie, le commerce, l'économie numérique, l'équipement, le transport, la logistique et l'eau.

Concernant l'interaction du bureau avec les suggestions des organes de la Chambre et



les évolutions que pourrait connaître la scène nationale, il a décidé que le programme de travail de l'institution législative sera susceptible de tout changement pour répondre à la nature de l'actuelle conjoncture et des questions urgentes qui doivent être mises en lumière.

S'agissant de l'examen et du vote du projet de loi de Finances (PLF), le bureau de la Chambre a examiné son calendrier, tant au niveau de la commission des finances et du développement économique, au niveau des autres commissions permanentes concernant les projets de budget des départements ministériels, qu'au niveau des séances plénières, tenant compte des délais légaux prévus dans la loi organique de la loi de Finances.

Dans ce contexte, le bureau a rappelé l'importance de cette étape constitutionnelle, qui connaît un effort concentré sur la discussion du contenu du budget et des projets socio-économiques qui en découlent.

Dans le cadre de la rationalisation du temps alloué à cet effet, la discussion a conclu à l'élargissement de la base de participation de tous les organes de la Chambre, afin d'entourer cette période de contrôle et de législation de toutes les garanties d'efficacité et de réussite.

Pour ce qui est de la législation, le bureau de la Chambre a été informé des 33 projets de loi dont les commissions permanentes sont saisies, et de l'avancement de leur examen, rap-

pelant à cet égard la nécessité du respect des délais prescrits dans le règlement intérieur, et évoquant leur importance concernant les relations bilatérales et multilatérales du Maroc, à travers les projets d'accords ou de conventions dont il est saisi, ou les projets de loi ayant trait aux aspects sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance.

Le bureau de la Chambre a, par ailleurs, examiné la question des missions exploratoires, et "approuvé une demande supplémentaire sur les marchés conclus par le ministère de la Santé pour faire face à la pandémie du coronavirus, qui a fait l'objet d'une décision d'approbation précédemment émise par le bureau sur le même thème".

Le projet de loi réorganisant l'Académie du Royaume disséqué en commission parlementaire



Le projet de loi n°74.19 portant réorganisation de l'Académie du Royaume du Maroc vise à adapter ses fonctions aux nouvelles évolutions et mutations sociétales, a indiqué mercredi à Rabat le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othman El Ferdaous.

Présentant le projet de loi devant la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants, il a relevé que l'Académie fait partie des institutions qui occupent une place privilégiée sur la scène culturelle depuis sa création il y a plus de 40 ans. C'est une période riche en événements et transformations de portée intellectuelle, politique, économique, sociale, environnementale et institutionnelle à l'échelle nationale, continentale et environnementale.

Cette institution a été et restera ouverte à toutes les contributions et apports scientifiques à la dynamique de renouvellement et de développement de sa performance et de son rôle au service du rayonnement

culturel du Royaume, en toute harmonie avec les dispositions de la Constitution marocaine de 2011, a-t-il souligné.

Le texte est un reflet des changements survenus dans le Royaume durant les dernières années sur le registre de l'actualisation et la consolidation des textes juridiques pour accompagner le développement global du Maroc, tout en étant au diapason avec ses engagements internationaux dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne la création et le développement des institutions nationales dont le rôle favorise le progrès intellectuel, scientifique et culturel.

Il prévoit, entre autres, la définition et l'extension de l'éventail des missions de l'Académie pour inclure notamment le développement de la recherche scientifique, la mobilisation des capacités intellectuelles et scientifiques nationales et internationales, ainsi que la promotion de la créativité sous ses diverses formes.

Le président du Parlement péruvien salue la qualité des relations entre son pays et le Maroc

Le président du Parlement péruvien, Manuel Arturo Merino de Lama, a salué la qualité des relations entre son pays et le Maroc, affirmant la volonté du Pérou de renforcer la coopération avec le Royaume et l'élargir à tous les domaines.

Lors d'un entretien avec l'ambassadeur du Royaume à Lima, Amine Chaoudri, il a indiqué que le Pérou et le Maroc "sont unis par une coopération multidimensionnelle exemplaire", mettant en avant le rôle que les institutions législatives au Pérou et au Maroc peuvent jouer pour rapprocher les deux pays.

A cet égard, le président du Parlement péruvien a exprimé la volonté de son institution de continuer à renforcer les excellentes relations entre Lima et Rabat, et d'œuvrer à l'établissement de davantage de liens de coopération et d'amitié entre les deux pays, en particulier au niveau parlementaire.

Cette rencontre, tenue en présence de nombreux parlementaires, notamment le chef de la commission constitutionnelle, Omar Shehadeh Moya, a été marquée par la signature du plan d'action du Groupe d'amitié parlementaire Pérou-Maroc, qui comprend des parlementaires de différents partis politiques.

Pour sa part, la présidente du Groupe d'amitié Pérou-Maroc au Parlement du pays sud-américain, Marta Chavez, a salué les excellentes relations historiques entre les deux pays, qui ont pris un fort élan depuis la visite historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Pérou en 2004.

De même, elle a souligné la nécessité de travailler et de profiter de toutes les opportunités qui s'offrent aux deux pays pour consolider leurs relations de coopération et l'élargir à tous les domaines, notamment dans le contexte actuel marqué par la propa-



gation de la pandémie de Covid-19.

Dans le même contexte, les membres du Groupe d'amitié parlementaire Pérou-Maroc ont salué les efforts inlassables déployés par le Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour trouver une solution politique à la crise libyenne, rappelant le soutien de la communauté internationale aux initiatives du Maroc et son rôle constructif dans le rapprochement entre les parties libyennes.

Pour sa part, Amine Chaoudri a passé en revue les importantes réformes menées au

Maroc sous l'impulsion de SM le Roi, dans divers domaines pour promouvoir le processus démocratique, les droits de l'Homme et l'autonomisation des femmes, ainsi que les grands projets lancés dans le Royaume comme la régionalisation élargie et les différentes initiatives de développement humain, économique et social.

Le diplomate marocain a également mis en relief les efforts déployés par Rabat pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement en Afrique, le Maroc étant devenu le deuxième investisseur dans le continent et

le premier en Afrique de l'Ouest. Il a aussi rappelé les initiatives lancées par le Royaume et l'assistance qu'il a fournie à de nombreux pays africains pour les accompagner dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus.

En relation avec la question du Sahara marocain, Amine Chaoudri a informé les parlementaires péruviens des derniers développements du différend régional artificiel et du soutien croissant de la communauté internationale à l'initiative marocaine d'autonomie.

Appel à investir dans un système de gestion de la continuité des activités des institutions législatives en période de crise

Il est désormais important d'investir dans un système de gestion de la continuité des activités au niveau des institutions législatives en période de crise pour qu'elles soient au diapason des aspirations des citoyens.

Tel est l'appel lancé, mercredi, par une pléiade d'experts le temps d'un webinaire organisé par la Chambre des conseillers sur les avantages d'un système de continuité des activités, lequel système est à même de permettre à ces institutions de s'acquitter de leur mission et de répondre aux attentes des citoyens en ces temps difficiles.

Il s'agit là d'un "investissement" important qui sera bénéfique pour ces institutions à bien des égards, ont-ils estimé lors de cette rencontre organisée en collaboration avec la Fondation Westminster pour la démocratie, et animée par deux experts du Parlement écossais, en l'occurrence Tommy Lynch et Martin Fenlon.

Ce système va leur permettre de préserver leur réputation et leur crédibilité de même qu'il va les aider à continuer à représenter les citoyens et à répondre à leurs attentes urgentes en période de crise, comme c'est le cas avec la crise sanitaire actuelle due à la Covid-19.

Cette pandémie a montré de manière tangible

combien un tel système peut aider ces institutions à s'acquitter de leurs missions en matière de législation et de contrôle et contribuer substantiellement à la réponse aux répercussions de l'épidémie, ont fait observer les participants, mettant en avant le rôle central du partage d'expériences et d'expertises dans ce domaine et de la mise à contribution des nouvelles technologies pour améliorer le rendement des Parlements.

Dans ce sens, le président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, a passé en revue les mesures prises par le Parlement marocain depuis le début de la pandémie, en vue de garantir la continuité de ses activités, à travers notamment la mise en place d'un système exceptionnel qui encadre la présence des parlementaires et l'adoption d'un système de vote en ligne, outre l'élaboration d'un projet modifiant le règlement intérieur de la Chambre des conseillers.

Il a fait observer que la Chambre haute du Parlement a fait face à un défi de taille né de la crise sanitaire, d'autant que son règlement intérieur ne prévoyait pas de mesures pouvant garantir la poursuite de ses travaux dans de telles conditions, notant toutefois qu'une stratégie complète pour ré-organiser l'agenda législatif et de

contrôle de la Chambre a été mise en place.

Hakim Benchamach a en outre relevé que la solidarité et la cohésion de toutes les composantes de la Chambre ont permis de garantir la continuité des travaux, dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie, notant que l'action législative et de contrôle de la Chambre a maintenu une cadence croissante durant cette période, donnant lieu à "une production" abondante en matière de législation.

Et de souligner que l'institution législative marocaine reste ouverte à tout échange d'expériences et de coopération avec les Parlements régionaux et continentaux ainsi qu'avec le Réseau pour la continuité des activités dans les assemblées législatives (Labcon), dans la perspective d'une adhésion future.

De son côté, Tommy Lynch a relevé que la mise en place par les Parlements d'un système de gestion des activités est une mesure judicieuse qui donne à ces organes législatifs une vision plus claire de la définition de leurs priorités et leur permet de mieux planifier la poursuite de leurs travaux en temps de crise, ainsi que de responsabiliser le gouvernement par rapport à sa capacité à réagir aux crises.

La question est liée à un mécanisme qui s'est avéré efficace pour accroître l'efficacité des Parlements pendant la crise sanitaire actuelle, après leur avoir permis de continuer à fournir des services vitaux de manière cohérente, a-t-il ajouté, notant que même si ces institutions parviennent à surmonter la situation actuelle, elles resteront toujours vulnérables aux crises qui peuvent compromettre le fonctionnement normal de ses activités.

Pour sa part, Martin Fenlon a estimé que la mise en place par les institutions législatives de plans proactifs afin de poursuivre leurs activités en temps de crise est une bonne pratique qui augmente la capacité de ces institutions à remplir leur rôle selon les besoins, mais il est également nécessaire d'être ouvert aux expériences réussies des institutions similaires.

La mise en place d'un système de continuité des activités dans les Parlements et le partage d'expériences dans ce domaine aideraient ces derniers à développer leurs capacités et compétences ainsi qu'à renforcer leur gouvernance, a-t-il affirmé, mettant en avant le rôle-clé de la technologie moderne dans l'aboutissement de ce système.

Mohamed Benabdelkader inaugure le Centre du juge résident à El Borouj

Signature à Berrechid d'un accord sur la formation à l'utilisation de la plateforme d'échange électronique des avocats



Le centre du juge résident à El Borouj dans la province de Settat a été inauguré, mercredi, par le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, en présence notamment de plusieurs personnalités de la justice et des autorités locales.

La réalisation de cette structure, qui s'étend sur une superficie de 5000 m² dont 2557 m² couverts, pour un coût d'environ 16,477 millions de DH, s'inscrit dans le cadre du programme national de construction et de rénovation de nouveaux tribunaux avec pour objectif d'améliorer l'accès aux prestations de la justice.

Ce nouveau centre de deux étages comprend notamment deux salles d'audience, un espace de détention, 8 bureaux, deux salles d'archives, une mosquée et un restaurant.

Dans une déclaration à la presse, Mohamed Benabdelkader a souligné que la réalisation de cette nouvelle juridiction intervient dans le cadre de la consécration de la vision du ministère en vue de permettre aux différentes composantes de la justice de travailler dans des conditions confortables.

La réalisation de ce chef-d'œuvre tend aussi à renforcer les prestations de la justice dans plusieurs petites villes avec des installations qui répondent aux condi-

tions de travail des juges, a-t-il fait savoir, ajoutant que cette infrastructure qui suscite l'admiration a été construite dans le respect de l'architecture marocaine authentique et moderne.

Le ministre a, en outre, indiqué que ce centre, qui est doté de 23 bureaux, permettra d'assurer de meilleures conditions de travail aux juges et aux fonctionnaires, relevant que cette nouvelle juridiction tend à alléger les souffrances des habitants d'El Borouj qui se déplaçaient auparavant à Settat pour leurs affaires judiciaires.

Pour sa part, le président du tribunal de première instance de Settat, Abdelmo-neïm Abdellatif, a affirmé, dans une déclaration similaire, que le nouveau centre est doté de plusieurs équipements et installations modernes de nature à répondre aux conditions de travail des juges et des fonctionnaires.

Il a été également tenu compte dans la réalisation de cette nouvelle structure des normes des tribunaux numériques sur le plan de la technologie moderne et l'aspect de l'architecture marocaine traditionnelle et moderne, a-t-il ajouté.

Un mémorandum d'entente a, par ailleurs, été signé, mercredi à Berrechid, entre le ministère de la Justice et l'Ordre des avocats de Settat portant sur la formation à l'utilisation de la plate-

forme d'échange électronique des avocats.

L'accord vise notamment la mise en place d'un cadre réglementaire pour la formation à l'utilisation de la plateforme d'échange par voie électronique au profit du barreau de Settat.

En vertu de cet accord, qui a été signé par le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, et le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Settat, Aziz Zarouni, le ministère s'engage à assurer au profit des formateurs choisis par l'Ordre des avocats des sessions de formation à l'utilisation de la plateforme d'échange électronique élaborée par le département de la Justice.

Conformément à cet accord, le ministère s'engage également à accompagner les formateurs lors des sessions de formation qu'ils assureront au profit des avocats du barreau de Settat, et à leur fournir toutes les informations nécessaires et le soutien technique.

L'accord stipule également que l'Ordre des avocats de Settat s'engage, pour sa part, à coordonner avec le ministère de tutelle sur tout ce qui concerne l'utilisation de ladite plateforme par les avocats du barreau, et à fournir au ministère une liste des formateurs qui devraient bénéficier des stages de formation, ainsi que leurs adresses électroniques.

Les nouveaux avocats d'Agadir prêtent serment

Un groupe de 44 nouveaux avocats dont 9 femmes ont prêté serment mercredi, devant la Cour d'appel d'Agadir.

Lors de cette cérémonie de prestation de serment, présidée par le premier président de la Cour d'appel d'Agadir, Abdellah El Jaafari, le bâtonnier de l'Ordre des avocats auprès des Cours d'appel d'Agadir, de Guelmim et de Laâyoune, Me Hassan Wahbi, a rappelé les dispositions légales régissant la profession d'avocat qui exigent que "les postulants admis ne peuvent être inscrits sur la liste du stage et ne commencent à l'effectuer qu'après avoir prêté serment".

Dans son allocution en l'occasion, le premier président de la Cour d'appel d'Agadir a tenu à féliciter ces nouveaux avocats, tout en leur souhaitant plein succès dans leurs tâches pour la défense des droits et des libertés.

De même, il leur a rappelé l'impératif de faire valoir leurs valeurs d'impartialité, d'indépendance, de professionnalisme et de dévouement lors de l'exercice de leur noble métier.

Pour sa part, le procureur général du Roi près la même Cour, Abdelkarim Chafai, a félicité la nouvelle promotion d'avocats, soulignant que ces juristes seront encadrés et bénéficieront de plusieurs sessions de formation qui leur permettront d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir leur parcours professionnel.



Entretiens maroco-libyens à Rabat

Nasser Bourita : *Il n'y a aucune alternative à l'accord de Skhirat qui constitue la référence*

Khaled Al Mechri : *Nous commençons à nous engager sur la bonne voie pour parvenir à l'achèvement de la période de transition*



Il n'y a aucune alternative à l'accord politique de Skhirat pour résoudre la crise libyenne, a affirmé, mercredi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, soulignant que cet accord constitue la référence.

L'accord de Skhirat est une base qui ne peut être exclue dans la recherche de toute solution à la crise libyenne, a insisté Nasser Bourita dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled Al Mechri.

Le ministre a aussi déclaré que cet accord accorde la légitimité aux institutions et à toutes les composantes du dialogue et doit demeurer une référence dans le cadre de tous les développements que connaît ce dossier et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il a toutefois relevé que cet accord peut être développé ou adapté à la réalité, rappelant en outre le soutien du Maroc à tous les efforts pour la résolution de la crise libyenne et sa disposition à poursuivre sa neutralité positive pour la recherche d'une solution, loin de toute ingérence étrangère.

SM le Roi Mohammed VI soutient tous les efforts et les initiatives des Libyens pour parvenir à une solution garantissant à la Libye son unité nationale et sa souveraineté et permettant d'éviter les ingérences étrangères, a indiqué Nasser Bourita, réitérant le soutien du Maroc au rôle du Haut Conseil d'Etat et de la Chambre des représentants comme instances importantes et nécessaires pour le succès de toute résolution de la crise libyenne.

Ces deux organes constituent le noyau essentiel pour parvenir à une solution puisqu'ils représentent la légitimité et sont deux fondements de l'accord politique de même qu'ils sont représentés dans l'ensemble du territoire libyen et auprès du peuple libyen, a-t-il soutenu.

Ils constituent la base essentielle sur laquelle doit se fonder tout accord de sortie de crise, a-t-il poursuivi, ajoutant que le Maroc a toujours encouragé ce dialogue et interagit de manière permanente avec ces deux organes.

Le ministre a, par ailleurs, félicité les deux délégations ayant pris part au dialogue inter-libyen de Bouznika pour l'esprit de responsabilité et de consensus qui a marqué les débats sur l'article 15, tout en faisant prévaloir l'intérêt de la Libye.

Il a appelé à la poursuite de la dynamique positive créée par le dialogue inter-libyen à Bouznika avec le même esprit et principes et dans le cadre de la même approche adoptée par le Maroc qui vise à permettre aux Libyens de mener le dialogue dans le respect mutuel et la souveraineté, qualifiant d'importants les consensus de Bouznika.

Nasser Bourita a tenu aussi à saluer l'esprit positif et le soutien, ainsi que les efforts d'accompagnement de Khaled Al Mechri au dialogue inter-libyen à Bouznika.

Pour sa part, le président du Haut Conseil d'Etat libyen a affirmé que l'accord de Skhirat demeure l'unique document auquel on peut se référer pour la résolution de la crise libyenne.

Il s'agit d'un document constitutionnel puisqu'il fait partie de la déclaration constitutionnelle en Libye, a relevé Khaled Al Mechri dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, soulignant que la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU considère que l'accord politique constitue une référence.

En outre, il a affirmé que sa visite, la

quatrième du genre, au Maroc vient confirmer le rôle positif joué par le Royaume sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et sa position visant à parvenir à un consensus pour résoudre la crise libyenne.

Khaled Al Machri a, à cet égard, rappelé que les importants efforts déployés par le Maroc ont permis d'aboutir à des accords à Bouznika entre le Haut Conseil d'Etat et la Chambre des représentants sur les postes de souveraineté.

L'action doit être désormais concentrée sur l'examen des moyens pour mettre en œuvre les accords de Bouznika en vue de permettre de retrouver l'équilibre économique et financier de l'Etat et parvenir à des solutions définitives en Libye, a-t-il poursuivi en insistant sur la nécessité de mettre en œuvre l'article 15 de l'accord politique et de réfléchir à l'organisation des élections.

"Nous commençons à nous engager, avec l'aide des frères marocains, sur la bonne voie pour parvenir à l'achèvement de la période de transition", a-t-il encore dit, réitérant ses remerciements et sa gratitude au Maroc, Roi, gouvernement et peuple, pour les efforts qu'il mène pour rassembler les Libyens.

La Guinée-Bissau réitère son soutien à la marocanité du Sahara

Signature à Rabat de quatre accords de coopération bilatérale



Le Maroc et la Guinée-Bissau ont signé, mercredi à Rabat, quatre accords de coopération dans les domaines de l'industrie, du tourisme, du transport, de l'énergie et de la logistique, visant à renforcer davantage les échanges d'expériences et d'expertises entre les deux pays.

Ces accords de coopération ont été signés par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue bissau-guinéenne Suzi Carla Barbosa, actuellement en visite de travail dans le Royaume.

Le premier accord est un protocole de coopération industrielle destiné à promouvoir la coopération à travers l'encouragement de l'initiative privée et l'échange d'expérience et d'expertise en matière de politique industrielle, alors que le deuxième est un accord-cadre qui constitue un instrument de coopération dans le secteur de l'énergie visant le renforcement plus particulièrement de l'échange d'expériences et d'expertises dans les domaines de l'électricité, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le troisième texte est un accord de coopération dans le domaine du tourisme, qui permet aux deux parties de prendre les mesures nécessaires pour

favoriser et renforcer les échanges touristiques entre les deux pays. Il vise également à promouvoir la coopération entre leurs organismes centraux du tourisme, entre leurs établissements nationaux du tourisme et du transport, ainsi qu'entre leurs agences et associations professionnelles du tourisme.

Le quatrième accord-cadre de coopération concerne le secteur de la logistique. Il vise à fonder une approche mutuellement bénéfique pour la coopération entre les deux parties, dans le but de faire de la logistique un levier de compétitivité, de faciliter la fluidité des flux logistiques et de favoriser le rapprochement entre les acteurs économiques du Maroc et de la

Guinée-Bissau dans ce secteur.

La signature de ces accords traduit la volonté des deux pays de renforcer davantage leur coopération, notamment dans les domaines économiques, a souligné le ministre des Affaires étrangères et des Communautés de la Guinée-Bissau lors d'une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec son homologue marocain.

La responsable bissau-guinéenne a également fait part de la volonté de son pays de renforcer davantage ses relations de coopération avec le Maroc, notamment dans le domaine économique, à travers la présence de plus d'entreprises marocaines dans son pays et le lancement prochainement d'une ligne

aérienne directe de la Royal Air Maroc avec son pays.

A signaler dans ce même cadre que Mme Carla Barbosa a réitéré le soutien de son pays à la marocanité du Sahara et à l'intégrité territoriale du Maroc.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, la ministre bissau-guinéenne a fait part également de l'appui de son pays aux efforts des Nations unies pour parvenir à une solution durable au différend sur le Sahara marocain.

"Le Maroc peut compter sur le soutien du gouvernement bissau-guinéen au sein des instances internationales et africaines, dont la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)", a affirmé Mme Carla Barbosa, qui s'est félicitée de l'excellence des relations d'amitié et de coopération unissant les deux pays, des relations "qui sont à chaque fois plus fortes et plus solides".

Par ailleurs, la cheffe de la diplomatie bissau-guinéenne a saisi l'occasion pour remercier Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour l'aide humanitaire et médicale apportée par le Royaume à son pays, durant cette période difficile de propagation du coronavirus.

Nasser Bourita reçoit Armando Albino Arafa

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu mercredi Armando Albino Arafa, venu lui présenter les copies figurées de ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Guinée-Bissau auprès de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Armando Albino Arafa avait auparavant occupé le poste de ministre conseiller, chargé d'Affaires a.i. de l'ambassade de Guinée-Bissau au Maroc entre 2013 et 2017, ainsi que le poste de conseiller, chargé des Affaires consulaires de l'ambassade de Guinée-Bissau à Dakar entre 2002 et 2013.

Abderrahim Benyazghi, directeur du Centre régional de transfusion sanguine de Fès

La pandémie du coronavirus dissuade beaucoup de personnes de faire don de leur sang

Entretien

A l'image d'autres domaines frappés de plein fouet par les effets de la crise sanitaire, le don du sang, un geste solidaire et vital, n'y échappe pas. Alors que les donateurs sont de moins en moins nombreux et les stocks ne répondent plus aux besoins, des appels se multiplient pour pallier ce problème. Dans un entretien à la MAP, le directeur du Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Fès, Abderrahim Benyazghi, donne un aperçu sur l'état du stock au niveau de Fès et explique comment le centre, en collaboration avec les autorités locales, gère la situation actuelle.



Quel est l'état du stock de sang au niveau du Centre régional de transfusion sanguine de Fès ?

Le Centre régional de transfusion sanguine de Fès souffre d'un déficit en ce qui concerne le nombre de donateurs de sang, consécutif notamment à la crise liée à la pandémie du coronavirus, qui dissuade beaucoup de personnes à venir faire don de leur sang.

De même, l'unité mobile que le centre mobilise dans les différents quartiers et provinces de la région dans le cadre de ses campagnes ne parvient à réaliser, en l'état actuel, qu'une à deux sorties au lieu de sept par semaine auparavant. D'habitude, le centre devrait disposer d'un stock couvrant sept jours, mais malheureusement, le sang disponible ne couvre que deux jours.

Comment gérez-vous la situation en cette conjoncture ?

Le besoin en sang dans la région augmente de jour en jour surtout au niveau du CHU Hassan II de Fès vu

l'état de la crise sanitaire. Pour y répondre, nous avons besoin de 120 donateurs de sang par jour, autrement il y aura déficit. Toutefois, si le nombre dépasse ce seuil, le surplus des plaquettes risque de périr, d'où la difficulté de réussir l'adéquation de l'offre et de la demande.

Cela dit, nous avons besoin de 120 donateurs/jour tout au long de l'année pour répondre aux besoins en la matière au niveau de la région. La pandémie du coronavirus a accentué le problème du don du sang surtout au cours de la période de confinement. Mais, nous avons réussi en collaboration avec les autorités locales à surmonter cette situation.

Au niveau du centre, nous nous débrouillons très bien. Si nous atteignons 60 à 70 donateurs, nous essayons de compléter le reste en faisant appel aux campagnes de don du sang organisées par des partenaires. Dans le centre, tout est mis en place dans le respect des mesures sanitaires (distanciation sociale, port du

masque) pour rassurer les citoyens.

Pourtant, Fès est classée première en ce qui concerne le nombre de donateurs de sang ?

Bien que Fès soit en tête des villes au Maroc en ce qui concerne le nombre de donateurs de sang (45%), il ne faut pas oublier que la consommation est importante au niveau local. Au niveau de la consommation, la préfecture occupe la troisième position après Casablanca qui a besoin de 500 donateurs et Rabat (300).

La demande locale dépend de la taille de la ville. Il y a de petites villes qui ont besoin de 50 donateurs seulement par semaine. Nous sommes toujours confrontés à cette logique de l'offre et de la demande.

Nous ne disposons pas encore de statistiques pour cette année, mais un total de 200 campagnes ont été organisées en 2019. Il y aura certainement une baisse du nombre de ces opérations en 2020 au vu de la pandémie du coronavirus.

Nous collaborons avec la banque

de sang de Taza qui parvient à organiser 40 campagnes par an, ainsi qu'avec une association spécialisée dans la même ville. Elles mettent à notre disposition des quantités de sang et le centre garantit, en échange, les besoins de la ville en cette matière étant donné que le sang est traité par le CRTS.

Que recommandez-vous pour promouvoir davantage la culture du don du sang ?

Des progrès importants ont été réalisés, surtout depuis que SM le Roi a donné l'exemple en faisant don de son sang. Je tiens à rassurer les citoyens que le sang collecté ne se vend pas. Quand un citoyen fait don d'un sac de sang, l'Etat dépense plus de 1.000 DH pour le traiter. Les patients qui ont les moyens et qui en ont besoin paient 360 DH comme contribution aux dépenses, ce que certains considèrent comme une opération d'achat de sang. Les Ramédistes, eux, ne paient rien pour bénéficier de la banque de sang.



Une partie de l'Europe se barricade contre le coronavirus



Les mesures restrictives se multiplient en Europe face à la résurgence du coronavirus: un confinement partiel est entré en vigueur jeudi en République Tchèque et un couvre-feu est instauré dans deux régions italiennes alors que l'Irlande s'est reconfinée mercredi soir. Et l'espoir d'un vaccin efficace a été assombri par la mort d'un volontaire au Brésil. Ce dernier avait participé aux tests du vaccin élaboré par l'université d'Oxford contre la Covid-19 au Brésil, ont annoncé des sources officielles mercredi, sans préciser s'il avait reçu le vaccin ou un placebo. Il s'agit du premier décès d'un volontaire prenant part aux tests d'un des nombreux essais de vaccin en cours dans le monde.

Mais Oxford a assuré que la phase 3 des tests de ce vaccin développé avec le laboratoire AstraZeneca allait se poursuivre, un comité indépendant ayant conclu qu'ils ne présentaient pas de risque pour la santé des volontaires. Le Brésilien décédé a été identifié par plusieurs médias comme étant un médecin de 28 ans qui était en première ligne du combat contre la pandémie. Il serait mort de complications liées au Covid-19. Il travaillait dans deux hôpitaux de Rio de Janeiro et avait été diplômé de la Faculté de médecine l'an dernier.

Quelque 20.000 volontaires ont pris part à ces tests dans plusieurs pays, dont 8.000 au Brésil.

Face à la résurgence du virus, l'Europe se referme de plus en plus, à l'instar de la

République Tchèque où le gouvernement a annoncé des restrictions aux déplacements des personnes ainsi que la fermeture de magasins et de services pour intensifier la bataille contre la maladie, à partir de jeudi et ce jusqu'au 3 novembre.

"Le gouvernement va (...) limiter les déplacements et les contacts avec d'autres personnes (...) à l'exception des sorties pour le travail, les courses et les visites chez le médecin", a indiqué mercredi sur Twitter le ministre de la Santé, Roman Prymula, épidémiologiste de profession. Tous les points de vente, à l'exception des magasins d'alimentation et des pharmacies, seront fermés à compter de jeudi, jusqu'au 3 novembre.

Ces mesures restrictives interviennent alors que mardi, les Tchèques comptabilisaient de loin le plus grand nombre de nouveaux cas et de décès pour 100.000 habitants calculés sur les deux semaines précédentes.

Dans deux régions italiennes, la Lombardie, région septentrionale la plus touchée par la pandémie, et la Campanie au sud où se trouve Naples, on se prépare à mettre en place une autre mesure pour faire face à la nouvelle flambée des cas de Covid-19: le couvre-feu. Celui-ci est entré en vigueur en Lombardie jeudi et se poursuivra pendant trois semaines.

Le président de la Campanie, Vincenzo De Luca, a lui annoncé le début du couvre-feu vendredi à 23H00 dans cette région du sud de l'Italie. Il n'a pas précisé à

quelle heure le matin il serait levé ni la durée de cette mesure.

L'Italie connaît depuis vendredi une forte hausse des cas de Covid-19, avec plus de 10.000 malades par jour, et la Lombardie, où se trouve Milan, est la plus touchée, comme elle l'avait été au début de la pandémie, en février et mars. La Campanie l'est aussi, mais avec un système sanitaire moins efficace que celui de la Lombardie, elle se trouve dans une position plus difficile.

La situation s'aggrave également en Allemagne, où, pour la première fois depuis le début de la pandémie, le nombre de nouvelles infections au Covid-19 a dépassé les 10.000 cas en moins de 24 heures, selon des données officielles publiées jeudi. L'Allemagne a ainsi comptabilisé 11.287 cas, un chiffre en nette augmentation de près de 3.700 par rapport à la veille, qui dépasse largement le précédent record de vendredi dernier fixé à 7.830 nouvelles infections enregistrées par l'institut de veille sanitaire Robert Koch.

En Irlande, les mesures les plus dures sont entrées en vigueur dans la nuit de mercredi à jeudi, à 23H00 GMT, avec un reconfinement.

Dans l'espoir de "célébrer Noël correctement", selon les termes du Premier ministre Micheal Martin, les Irlandais sont assignés à résidence pour six semaines, mais les écoles resteront ouvertes.

Les commerces non essentiels fermeront et les Irlandais ne pourront sortir de chez eux pour faire de l'exercice que dans

un rayon de cinq kilomètres, sous peine d'amendes.

La situation continue aussi de s'aggraver en Espagne, devenue le premier membre de l'UE, et le sixième pays au monde, à franchir le cap du million de cas de coronavirus.

Face à la recrudescence des cas, les autorités espagnoles ont dû imposer dans l'urgence de nouvelles restrictions, avec le bouclage partiel d'une dizaine de nouvelles villes et de certaines régions.

La pandémie a fait au moins 1.126.465 morts dans le monde depuis fin décembre, avec au moins 221.930 décès, suivis par le Brésil (155.403 morts), l'Inde (115.914), le Mexique (86.993) et le Royaume-Uni (43.967). La Pologne pourrait également être concernée par un durcissement des restrictions, selon la volonté de son Premier ministre qui a déclaré souhaiter étendre à l'ensemble du pays les restrictions entrées en vigueur la semaine dernière sur près de la moitié du territoire, proclamée "zone rouge", face à une flambée des cas de coronavirus. "Je vais recommander que dès samedi, toute la Pologne soit considérée comme une « zone rouge »", a déclaré Mateusz Morawiecki à la chaîne privée Polsat TV, peu avant une réunion de crise qui doit décider de telles mesures.

Une cinquantaine d'exécutions en un mois en Egypte

L'Egypte a procédé à 49 exécutions en 10 jours en octobre, selon un décompte publié par Human Rights Watch jeudi, qui réclame aux autorités égyptiennes "l'arrêt immédiat" des mises à mort.

L'organisation de défense des droits humains, qui se fonde notamment sur des informations publiées dans les journaux pro-gouvernementaux, précise que "le gouvernement n'annonce habituellement jamais les exécutions, ni n'en informe les familles des prisonniers". Parmi les personnes exécutées figurent 15 hommes accusés d'être impliqués dans trois affaires distinctes de violences politiques, précise HRW dans son communiqué. Trois d'entre eux sont accusés d'avoir été impliqués dans l'attaque violente en 2013 d'un commissariat de Kerdassa, une banlieue du Caire réputée être un fief islamiste, selon HRW qui cite le Al-Shehab Center for Human Rights.

Dix autres ont été jugés coupables d'attaques revendiquées par le groupe jihadiste Ajnad Masr en 2014-2015, et deux autres pour une violente manifestation à Alexandrie en 2013. Parmi ces 15 condamnés, 13 étaient détenus dans une prison cairote, qui a été le théâtre en septembre d'un incident violent au cours duquel quatre prisonniers et quatre gardiens ont été tués.

"L'habitude des autorités égyptiennes d'exécuter des détenus du couloir de la mort après des attaques contre des forces de sécurité rend l'arrêt des



exécutions encore plus urgent", estime dans le communiqué Joe Stork, directeur adjoint pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord pour HRW.

Parallèlement, HRW rapporte que parmi les 34 autres personnes exécutées, dont deux femmes, certaines

étaient accusées de faits criminels, comme des meurtres et des viols.

L'organisation estime que sous la présidence d'Abdel Fattah al-Sissi, élu en 2014, l'Egypte est devenue l'un des 10 pays pratiquant le plus les peines capitales.

Depuis la destitution par l'armée en Egypte en 2013 du président islamiste Mohamed Morsi et l'arrivée au pouvoir l'année suivante d'Abdel Fattah al-Sissi, une répression croissante s'est abattue sur toute forme d'opposition, islamiste ou libérale.

Le président libanais entame les consultations pour désigner un Premier ministre



L'e président libanais Michel Aoun a lancé jeudi des consultations parlementaires pour désigner un nouveau Premier ministre, avec pour favori l'ancien chef du gouvernement Saad Hariri dont la nomination pourrait provoquer la colère des contestataires dans un pays en crise.

Une majorité de députés ont annoncé leur soutien à la candidature de M. Hariri, dont le gouvernement avait démissionné il y a un an sous la pression d'un soulèvement populaire inédit fustigeant les manquements d'une classe politique quasi-inchangée depuis des décennies.

Jeudi matin, les représentants des diffé-

rents blocs parlementaires se succédaient au palais présidentiel de Baabda, près de Beyrouth, où M. Aoun a "débuté les consultations pour désigner le Premier ministre chargé de former un nouveau gouvernement", a indiqué la présidence sur Twitter.

La veille, sans le nommer explicitement, le président avait averti que M. Hariri aurait

la lourde responsabilité de lutter contre la corruption et lancer des réformes.

Au Liban, pays multiconfessionnel où les mêmes partis dominent depuis des décennies la scène politique, les dirigeants sont abonnés aux marchandages interminables qui font traîner pendant des mois la formation de tout gouvernement. "J'ai perdu un an et 14 jours de mon mandat en raison des formations de gouvernement qui étaient dirigées par M. Hariri", a déploré mercredi M. Aoun.

Son parti, le Courant patriotique libre (CPL), s'oppose à la nomination de M. Hariri. Cependant, l'homme d'affaires cinquagénaire, qui a déjà dirigé trois gouvernements, jouit du soutien de la plupart des députés sunnites et de la formation du chef druze Walid Joumblatt.

Le bloc du Hezbollah chiite, poids lourd de la politique libanaise, "n'a pas donné de nom", mais son principal allié, le mouvement Amal, appuie la désignation de M. Hariri.

Le Liban avait connu en octobre 2019 des manifestations monstres dénonçant la classe politique accusée de corruption et d'incompétence, mais aussi un effondrement économique qui n'a fait qu'empirer depuis.

Le gouvernement actuel de Hassan Diab a démissionné dans la foulée de l'explosion dévastatrice le 4 août au port de Beyrouth.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CLAIRS EMÉE	MÉTAL	BORDÉE	SODIUM BIBI	NON RUSSE	MAIGRE COMME UN CLOU	PORTION DE COURBE	GÉNÉAL- OGIE
UN SUJET BRÛLANT					MORCEAU DE RAP		
REVEN- DIQUÉE PAR LA DROITE	PORTEUR DE CHARGE	EN DUO DONNE LE CHOIX		OISEAU RARE INTÉGRA- LITÉ			
					RÉSISTA- NCE ACTIVE	DISQUE COMPACT	
ROND			ENLEVÉE			TUÉ	
		CHINOISE	LETTRES DE BERCK	EN ROUTE		LETTRES DE BORGES	
FLEGM- ATIQUE	ÉLIMÉ	DOCKER NICKEL					
SANS MOTIFS			BAGNOLE CARDIN- AUX			RÈGLE PLATE	
SITUÉE				HÉMOGR- AMME	DES CLOUS	EN APNÉE LETTRES DE MATTÀ	
		PACTE JUS					CHOISI MIDI
CUBE	EN TÊTE BISMUTH		SIMULÉES FORME D'ÊTRE				
LIQUIDÉS DÉFAUTS					À L'ENVER- S DÉMONS- TRATIF	DÉCHIFF- RÉ	
			GRISON			À L'ENVER- S ARRIÈRE	

Solution mots flechés d'hier

CAÏLOU	ABER	BOURDE	EN ABONNEM- ENT	T	CASSE- PIEDS	N	SODIUM	INFATIG	D	CUBE	MIEUX QUE JAMAIS
C	R	A	N	E	ÉMOION	A	F	F	E	C	T
MOUCHE	I	N	D	I	C	MAUVAISE LANGUE	FORME DE DEUX POINTS	A	ARTICLE	L	A
QUARTIER DE CAEN	A	E	G	H	E	T	O	FIN DE PARTIE	R		
MONDIA- LE	SIGNIFIÉ	R	SODIUM	N	A	QUARTIER DE POTSDFAM	CATALO- GUE	LE MÊME EN ALSACE	I	D	
UN	I	V	E	R	S	E	L	L	E	ENLEVÉE	
VOYELLES	O	E	A	CONCÉPÉ	A	D	M	I	S	ANNONCE UNE SUITE	O
LITHIUM	T	À L'ENVER- S CHANCE	L	O	B	CRACK SORTIE EN FAMILLE	A	S	GROSSE LÉGUME	E	T
L	I	BALAI	POLIT	EST À LONDRES	I	S	PARTIE DU THORAX PRODIGE	T	H	BAZAR	E
MEUSON- GÈRE	F	A	L	L	A	C	I	E	U	S	E
M	I	N	I	BERGE	A	R	T	I	C	L	E
TRES COURT	E	POGNE	M	A	I	N	CHOISIS FIN DE VERBE	E	L	U	S
TINTIN	R	I	E	N	PUSSE DANS LE BAIN	E	U	R	E	K	A

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Champ de courses
- 2- Sans queue – Pour l'ennemi
- 3- Vil – Lança
- 4- Privé d'épines – retint
- 5- Ils font feu – Préposition anglaise
- 6- Astate – D'une déesse d'Egypte
- 7- Possessif – Sut en désordre
- 8- Porte charge – Juge de chez nous
- 9- Un des Grands – Défini
- 10- Ils siègent – Page

VERTICALEMENT

- 1- Logis
- 2- La fin par la faim
- 3- Mettre – Greffe
- 4- Été capable – Filtre vivant – Aluminium
- 5- Appel à la prière – Pensé
- 6- Fautais
- 7- Possessif – Note
- 8- Hôpital populaire – Relatif
- 9- Poussé – Sans exception – Font le lin
- 10- « Panier à salade »

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	R	O	S	S	O	M	O	D	O
2	L	E	V	A	I	N		N	U	S
3	A	S	E	R		D	O	T		S
4	D	E		D	I	E	U		P	E
5	I	R	I	O	N	S		C	O	U
6	A	V	A	N	T		P	R	I	X
7	T	E		I	R	R	E	E	L	
8	E		E	Q	U	I	N	E		F
9	U	N	A	U	S		E	N	T	E
10	R	O	U	E		E	S	T	E	S

Grilles de sudoku

Facile

4		6						2
5	8	7		2	6	3		
				3	7		5	
			9	2		8	1	
	9	3		8	4			
8	2		4	1				
9		3	7					
		2	5	8		1	3	6
6						9		4

Moyen

	9			8		3	6
6		7	9			2	
	3		4				
	8	4				6	
2							4
	4			7	9		
			1			7	
	5		8	6			3
1	6	2					4

Difficile

		2			5		
8			1	9			3
4	1		2			8	
	4			5	3		
				8			
			7	2		4	
	6			9	3	2	
2			7	6			8
		1			6		

Expert

2	5				6	4
	1				2	
		5	2	9		
		6			8	
	1			4		
7			9			
	7	3	1			
	6				9	
8	4				7	6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	5	1	7	3	6	4	2	8
8	3	7	1	4	2	6	5	9
2	6	4	9	5	8	3	1	7
5	1	9	3	8	4	7	6	2
3	7	2	6	1	9	5	8	4
4	8	6	5	2	7	1	9	3
1	4	5	2	9	3	8	7	6
6	9	3	8	7	5	2	4	1
7	2	8	4	6	1	9	3	5

Moyen

3	7	5	8	4	9	1	2	6
8	6	4	7	2	1	5	9	3
9	1	2	5	3	6	4	8	7
6	8	1	4	5	2	3	7	9
5	2	3	9	1	7	6	4	8
4	9	7	6	8	3	2	1	5
1	4	8	3	7	5	9	6	2
2	5	6	1	9	8	7	3	4
7	3	9	2	6	4	8	5	1

Difficile

6	4	3	7	9	2	8	1	5
9	2	1	5	8	4	6	3	7
7	8	5	6	1	3	9	4	2
8	3	7	1	5	9	2	6	4
1	5	4	3	2	6	7	8	9
2	9	6	4	7	8	3	5	1
4	7	2	8	6	5	1	9	3
3	1	8	9	4	7	5	2	6
5	6	9	2	3	1	4	7	8

Expert

5	3	2	1	9	4	6	7	8
7	4	9	2	8	6	3	5	1
1	6	8	7	5	3	9	2	4
4	5	7	6	2	9	8	1	3
6	8	3	5	4	1	7	9	2
2	9	1	8	3	7	5	4	6
8	2	4	9	6	5	1	3	7
9	7	6	3	1	2	4	8	5
3	1	5	4	7	8	2	6	9

Economie

Le PLF 2021 table sur des recettes ordinaires nettes de 236,9 MMDH

Bientôt un Club Med à Essaouira

Le projet de loi de finances (PLF) de 2021 table sur des recettes ordinaires nettes de près de 236,9 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 6,5% par rapport aux prévisions de la loi de Finances rectificative (LFR) de 2020, et ce compte tenu des recettes générées par des mécanismes "innovants" en matière de financement des investissements publics de près de 14 MMDH, selon le Rapport économique et financier accompagnant le PLF 2021.

Ces recettes ne tiennent pas compte de la part de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) versée aux collectivités territoriales et des recettes des comptes spéciaux du Trésor (CST), précise le rapport. Les recettes fiscales devraient progresser de 5,2% à 195,6 MMDH par rapport aux prévisions de la LFR-2020, fait savoir la même source, notant que cette évolution résulterait de la hausse des impôts indirects, des droits de douane et celles d'enregistrement et de timbre et ce, malgré la baisse des recettes des impôts directs, rapporte la MAP.

Les recettes non fiscales sont arrêtées à près de 38 MMDH en 2021, en nette progression de 12,9% par rapport aux prévisions de la LFR-2020, et ce compte tenu des recettes qui seraient générées par les nouveaux mécanismes de financement des investissements publics. De leur côté, les recettes de privatisation se situeraient à 4 MMDH. Par ailleurs, le PLF 2021 a fixé le montant global des dépenses (y compris les services de l'Etat gérés d'une manière autonome SEGMA et CST) à 308 MMDH, en hausse de 0,9%, comparativement aux prévisions de la LFR-2020.

Ramenées au produit intérieur brut (PIB), ces dépenses se situeraient à 26,8%, estime le rapport, relevant que les dépenses ordinaires sont estimées à près de 246,9 MMDH en 2021 (+4% par rapport à la LFR-2020), représentant ainsi 21,5% du PIB.

Quant aux dépenses de biens et services, elles atteindraient près de 205,7 MMDH, en progression de 4,3% par rapport à la LFR-2020, et la masse salariale 139,9 MMDH, en surcroît de 2,9%.

Les dépenses au titre des "autres biens et services" s'établiraient à près de 65,85 MMDH, en net affermissement de 7,3%. La charge des intérêts de la dette est estimée à 27,7 MMDH, soit un repli de 2,3% par rapport aux estimations de la LFR-2020, pour représenter 2,4% du PIB, souligne la même source, expliquant cette évolution par la baisse des intérêts de la dette extérieure de 16,3%, conjointement à la quasi-stagnation de la charge des intérêts de la dette intérieure (+0,6%). S'agissant de la charge de compensation (y compris le Fonds de soutien des prix), elle s'élèverait à près de 13,55 MMDH en 2021, en progressant d'environ 1,7 MMDH par rapport aux estimations de la LFR-2020, pour représenter 1,2% du PIB en 2021.

En matière d'investissement du budget de l'Etat, le PLF 2021 table sur des émissions d'un montant de près de 68,1 MMDH (y compris le Fonds spécial routier), soit près de 5,9% du PIB, souligne le rapport.

Ainsi, les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année 2021 devraient se traduire par un déficit budgétaire de l'ordre de 6,5% du PIB hors privatisation, en allègement de près de 1 point du PIB par rapport à la LFR 2020.



Dans ces circonstances sanitaires, économiques et sociales pénibles que traverse le monde à cause du Covid-19, un message de résistance et d'espoir vient d'être lancé à partir de la ville ocre qui a abrité lundi 19 octobre courant la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente pour l'implantation d'un Club Med à Essaouira. Et ce en présence d'André Azoulay, conseiller de Sa Majesté le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira Mogador, Nadia Fettah Alaoui, ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Henri Giscard d'Estaing, président du Groupe Club Med, Karim Kassi-Lahlou, wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Abdellatif Zaghoun, directeur général de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), Adel El Fakir, président de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) et Imad Barrakad, directeur général de la Société marocaine de l'industrie touristique (SMIT).

Avec un investissement d'un milliard de dirhams, le Club Med

Mogador-Essaouira donnera une bouffée d'oxygène au secteur touristique à Essaouira avec la création de 420 emplois directs et 1200 emplois indirects, tout en renforçant les infrastructures touristiques, hôtelières notamment, avec la création de 350 chambres, dont 30 suites.



Les études de faisabilité devraient être lancées vers la fin de l'année en cours

Le futur Club Med Mogador-Essaouira, dont les études de faisabilité devraient être lancées vers la fin de l'année en cours, sera réaffecté sur une superficie de 17 ha à 10 km de l'aéroport international Essaouira-Mogador.

Mettant en avant les qualités de la destination Mogador qui "jouit d'atouts balnéaires et culturels incomparables", la ministre du Tourisme a tenu à remercier le Club Med qui a opté pour cette implantation prometteuse au niveau de la station balnéaire Essaouira.

"Prenons aujourd'hui le pari que ce nouveau projet d'investissement majeur au niveau de la station d'Essaouira-Mogador, donnera à la cité des alizés la dimension qu'elle mérite, non seulement parmi les destinations phares de notre pays, mais plus généralement au sein de l'offre touristique disponible au niveau mondial", a tenu à préciser Nadia Fettah Alaoui.

Giscard d'Estaing, président du Groupe Club Med, a insisté sur le caractère pionnier et visionnaire de cette institution depuis plus de 60 ans au Maroc. Il a, par ailleurs, mis en relief la bonne notoriété de

la destination Essaouira-Mogador qui regorge de potentialités culturelles et historiques sans oublier « sa modernité exceptionnelle et la vitalité créative de sa population ».

Selon le président du Club méditerranéen, cette future unité "sera ouverte toute l'année et sera intégrée dans son environnement naturel avec une palette et une offre exceptionnelles dans les différentes disciplines des sports nautiques et des sports de glisse en mer".

Club Med, anciennement Club Méditerranée, est une entreprise française, créée en 1950 par le Belge Gérard Blitz, qui commercialise principalement des séjours dans des villages de vacances, dans le monde entier. Il est implanté dans plusieurs pays du monde dont l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la Suisse. Son offre comprend des programmes de sport et de découverte en nature. Depuis 2010, le Club Med s'oriente vers une montée en gamme de ses prestations, un recentrage vers l'hôtellerie, et s'étend dans les pays émergents dont principalement la Chine.

Abdelali Khallad

Les ventes de ciment évoluent de 7,8% en septembre

Les ventes de ciment, principal indicateur du secteur du bâtiment et matériaux de construction (BTP), se sont renforcées de 7,8% au mois de septembre 2020, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration. Au titre du troisième trimestre 2020, le volume de ces ventes s'est replié de 3,7% (après +2,6% un an plus tôt), impacté par la baisse du mois de juillet de 24,1%, indique la DEPF dans sa note de conjoncture du mois d'octobre, ajoutant qu'au terme des neuf premiers mois de 2020, ces livraisons ont régressé de 13,1%, au lieu de +2,5% un an au-

paravant. Pour ce qui est des opérations de financement du secteur immobilier, l'encours des crédits alloués à l'habitat continue son amélioration ascendante depuis le mois de juin pour se renforcer de 2,2% à fin août 2020, après +1,1% à fin mai 2020 et +4,5% un an auparavant, précise la même source.

Quant aux crédits accordés à la promotion immobilière, ils ont accusé une légère baisse de 0,5%, après +1,2% un mois plus tôt et un recul de 0,8% à fin août 2019. En somme, l'encours des crédits attribués au secteur de l'immobilier s'est raffermi de 1,7% au terme des huit premiers mois de 2020, après +3% il y a une

L'AMMC lance l'application Quiz Finance pour se familiariser avec le marché des capitaux

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) lance « Quiz Finance », une application mobile d'éducation financière qui a pour objectif de rapprocher le grand public du marché des capitaux et de développer ses capacités et ses aptitudes financières.

Disponible gratuitement en version française sur Google Play, et prochainement en version arabe, « Quiz Finance » est une application ludique qui propose aux utilisateurs, experts comme débutants, d'améliorer leur culture financière en apprenant davantage sur l'épargne, les placements ou encore les instruments financiers.

Avec une interface simple et intuitive, les utilisateurs peuvent s'inscrire pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités. Pour démarrer, chaque joueur détermine son profil en fonction de son niveau de connaissance du marché des capitaux : débutant, intermédiaire ou expert. Et pour chaque profil, 5 différents niveaux de 8 questions chacun

sont proposés.

L'application compte aujourd'hui plus de 300 questions et de nouvelles questions seront ajoutées régulièrement pour enrichir en permanence les connaissances des joueurs. Ces questions couvrent différents sujets, comme l'investissement, les instruments financiers, les droits et les responsabilités ou encore la protection contre la fraude.

Le lancement de « Quiz Finance » s'inscrit dans le cadre de la 4ème participation de l'AMMC à la World Investor Week (WIW). Cet événement mondial mobilise chaque année les régulateurs des marchés des capitaux autour de l'éducation financière du public durant les mois d'octobre et novembre.

En parallèle au lancement, l'AMMC a également prévu différentes actions éducatives comme l'organisation de webinaires et la publication de capsules et guides pédagogiques autour de la finance.

Lancement de la première édition du programme “Emerging Mediterranean”, avec la participation du Maroc

La première édition du programme “Emerging Mediterranean”, un tremplin pour l'émergence de leaders de la Tech For Good en Méditerranée, a été officiellement lancée, avec la participation du Maroc.

Fruit des travaux réalisés durant les forums préparatoires du Sommet des deux rives qui a rassemblé les sociétés civiles des pays du 5+5, Emerging Mediterranean fait partie des grandes initiatives saluées par « les engagements pour une nouvelle ambition en Méditerranée », signés par les ministres des Affaires étrangères des pays du dialogue 5+5, à l'occasion du Sommet

des deux rives tenu le 24 juin 2019 à Marseille en présence du président français Emmanuel Macron.

Ce programme, qui bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement et du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, a été créé pour identifier, accélérer et faire connaître les pépites technologiques de la Tech For Good en Méditerranée, afin de démultiplier leur impact, mettre en valeur ces modèles de réussite et, in fine, contribuer à la résilience de leurs sociétés.

Emerging Mediterranean vient également prolonger la dynamique Emerging valley en Méditerranée, pour faire de la région le Lab de la Tech For Good et de l'innovation positive sur l'axe Euro-Med-Afrique.

À l'occasion d'un “Bootcamp des 2 rives”, qui se tiendra du 27 au 29 novembre entre la France et le Maroc, en partenariat avec la start-up Factory de Casablanca et le campus de l'Agence française de développement, dix start-up les plus prometteuses vont être présélectionnées. Cinq entrepreneurs lauréats seront ensuite désignés par un jury le 7 décembre lors de la Conférence digitale Emerging Mediterranean, indique un communiqué de Emerging Mediterranean parvenu à la MAP.

Ces lauréats bénéficieront du programme d'accompagnement Emerging Mediterranean, et inté-



greront le Social & Inclusive Business Camp (SIBC) ; une occasion unique pour accélérer leur passage à l'échelle. Ces startups viendront ensuite, les 7 et 8 avril 2021, rencontrer à Marseille des investisseurs internationaux lors du sommet international Emerging valley qui se tiendra au Palais du Pharo, selon la même source.

“Les porteurs de projet ont jusqu'au 20 novembre 2020 pour proposer leur candidature au programme Emerging Mediterranean via le lien <https://emergingmediterranean.co/bootcamp-des-2-rives/>”, indique le communiqué.

« Fort de l'histoire et de la légitimité d'Emerging valley entre l'Europe et l'Afrique, Emerging Mediterranean a pour vocation de démultiplier l'impact de la Tech For Good en Méditerranée, en identifiant les leaders de demain et en leur permettant de passer à l'échelle grâce à un dispositif d'accompagnement concret », commente Samir Abdelkrim, Fondateur d'Emerging valley.

« Le programme va mettre à l'honneur les entrepreneurs de la rive sud de la Méditerranée, qui ont un réel impact positif et qui contribuent à la résilience de leurs socié-

tés via leur engagement sur des thèmes clés tels que l'e-santé, la résilience territoriale, l'agritech, le climat, la mobilité, et l'inclusion sociale et financière », ajoute-t-il.

Autre composante forte du programme qui sera présente en filigrane de ces thématiques : l'entrepreneuriat féminin, qui fera l'objet d'une attention particulière. « Nous voulons contribuer à accompagner les champions méditerranéens de demain, pour inspirer les générations futures tout en renforçant le lien et les synergies entre l'Afrique et l'Europe », affirme Samir Abdelkrim.



Dix start-up les plus prometteuses vont être présélectionnées

Hausse de plus de 7% des échanges interbancaires en 2019

Le nombre des échanges interbancaires réalisés par le système interbancaire marocain de télé-compensation (SIMT) a atteint 84,9 millions d'opérations en 2019, contre 79,1 millions une année auparavant, soit une hausse de 7,4%, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Dans le même sillage, les valeurs compensées se sont élevées à 1.915,2 milliards de dirhams (MMDH), en progression de 2,4%, indique BAM dans son rapport annuel sur les infrastructures des marchés financiers, les moyens de paiement, leur surveillance et les initiatives d'inclusion financière au titre de l'exercice 2019.

Le nombre des échanges mensuels des instruments de paiement a oscillé entre 5,9 et 8,3 millions d'opérations, fait savoir le rapport, notant

que la moyenne journalière a atteint 345.057 opérations par jour avec un pic de 693.036 opérations. En ce qui concerne le temps de traitement moyen de ces opérations, il est estimé à 3 minutes avec un maximum de 6 minutes pour les plus grands lots et ce, en raison de la mise à niveau et la modernisation de la plate-forme centrale de compensation en 2018, relève la même source.

Le rapport fait également ressortir que les montants échangés au cours de la période sous revue ont suivi une variation corrélée à celle des volumes correspondants, notant que la valeur mensuelle minimale et maximale a atteint respectivement 135,4 MMDH et 190,6 MMDH, et la moyenne journalière des valeurs échangées a enregistré 7,2 MMDH avec un pic journalier de 12,9

MMDH, rapporte la MAP.

Le total des soldes déversés par le GSIMT (groupement pour un système interbancaire marocain de télé-compensation) dans le système des règlements bruts du Maroc (SRBM) s'est élevé, quant à lui, à 439 MMDH, enregistrant une hausse de 5% par rapport à son niveau de 2018.

Par ailleurs, BAM souligne que le ratio de compensation s'est établi à un niveau faible de 11,47% sur l'année 2019, précisant que ce niveau traduit un effet de compensation élevé du système et la réduction des besoins de liquidité pour le règlement des engagements des participants de près de 89%.

Cinq établissements de crédit adhérents au GSIMT concentrent en moyenne 72,6% des

échanges interbancaires, fait savoir la même source, ajoutant que le taux de disponibilité du SIMT a été évalué en moyenne à 99,99%. "En effet, aucun incident majeur lié au fonctionnement du SIMT n'a été répertorié en 2019 et les incidents mineurs déclarés ont été résolus dans les délais requis, sans aucun impact sur le déroulement normal de l'activité", souligne le rapport.

Concernant la gestion des risques financiers, le Fonds de garantie permanent (FGP), s'élevant à 388,2 millions de dirhams (MDH), a permis de couvrir 80,5% des soldes de règlement débiteurs enregistrés par les participants en 2019, d'après la même source, qui note qu'aucune mobilisation de fonds n'a été enregistrée au cours de l'année 2019.

Le Maroc prend part au débat RésiliArt de l'Unesco

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco), a organisé, mercredi, un débat RésiliArt de haut niveau "célébrant 15 ans de diversité et de créativité", afin de réfléchir sur les développements survenus dans le secteur de la culture ces dernières années et d'envisager de nouvelles politiques, ainsi que de nouveaux modèles économiques susceptibles de favoriser la diversité et la résilience après la pandémie.

Cet événement commémoratif du 10e anniversaire du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), le 15e anniversaire de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (dite Convention de 2005) et le quarantième de la Recommandation de l'UNESCO relative au statut de l'artiste, a réuni plusieurs artistes et professionnels de la culture de plusieurs pays dont le Maroc représenté par Nabil Ayouch, réalisateur de cinéma et de télévision, producteur et écrivain.

Ces instruments sont au cœur de l'engagement de la communauté internationale envers les artistes et en faveur de l'émergence de secteurs dynamiques et diversifiés de par le monde, a souligné le sous-directeur général pour la culture de l'Unesco, Ernesto Ottone en ouvrant cette rencontre virtuelle animée par la journaliste française Valérie Gauthier.

L'Unesco est aux côtés de ses États membres pour améliorer la résilience des industries culturelles et créatives en renforçant le statut des artistes, en finançant des projets innovants et en améliorant le cadre réglementaire, a-t-il ajouté.

Le sous-directeur général pour la culture de l'Unesco a annoncé, dans ce contexte, le lancement par l'Unesco d'une nouvelle publication intitulée "La culture en crise : Guide de politiques pour un secteur créatif résilient", disponible en version digitale en français, en espagnol et en anglais, et présentant des mesures d'intervention déjà déployées en situation de crise pendant la pandémie du Covid-19, jugées efficaces et bénéfiques pour répondre aux besoins les plus pressants d'une part, et de l'autre pour introduire des changements structurels destinés à mieux préparer l'avenir. Pour sa part, Nabil Ayouch a souligné l'importance de la Convention de 2005 dans la mesure où elle a permis de consacrer la diversité culturelle et de contribuer à la circulation des œuvres culturelles et artistiques.

Cette Convention offre aux États la possibilité de sauvegarder leur souveraineté culturelle et encourage les échanges culturels à travers des traités de coproduction entre différents pays et des accords bilatéraux ou multilatéraux pour permettre à des artistes et à des œuvres

de mieux circuler, a-t-il relevé, notant que la convention onusienne s'est érigée en tant qu'un outil pour protéger la diversité culturelle et le patrimoine.

Pour sa part, Anupama Sekhar, Directrice du département culturel de la Fondation Asie-Europe (Inde), a rappelé que la Convention de 2005 a fourni le cadre institutionnel pour aider les créateurs artistiques à surmonter les différents défis et donné une certaine orientation compte tenu de l'engagement des États membres à soutenir les artistes et la création artistique, tandis que Ferne Downey, actrice et Présidente de la Fédération internationale des acteurs (FIA) a fait remarquer que cette Convention constitue un fondement et un outil pour tous les artistes et les créateurs artistiques. Limam Manza Kane, rappeur et producteur mauritanien, président d'Assalamalekoum Festival International, est revenu à son tour sur les difficultés de mobilité qu'affrontent les artistes africains, appelant à un engagement politique plus accru et une action pratique sur le terrain qui permettrait de faciliter la circulation des professionnels des arts.

De son côté, l'écrivaine et poétesse costaricaine Shirley Campbell Barr, a souligné que la Convention de 2005 constitue un premier instrument qui reconnaît la spécificité des différentes expressions artistiques comme partie de

l'identité nationale des pays, notant qu'elle a permis aux États de promouvoir les arts et la création artistique et donné valeur aux expressions culturelles des communautés marginalisées. Les participants sont également revenus sur les avantages ainsi que les contraintes imposées par les nouvelles technologies numériques notamment dans le sillage de la pandémie du Covid-19. Ils ont également exploré un nouveau système économique plus résilient pour le secteur créatif, en s'appuyant sur les enseignements tirés et en tenant compte des besoins et des moyens de renforcer le statut des artistes et des professionnels de la culture.

Cet événement en ligne a été marqué également par des témoignages préenregistrés de personnes dont les efforts incessants ont conduit à l'adoption de la Recommandation de 1980, à l'entrée en vigueur de la Convention de 2005 et à la création du FIDC, en l'occurrence Pascal Rogard (France), Nina Obuljen Korinek (Croatie), Vera El Khoury Lacoouille (Sainte Lucie), Katerina Stenou (UNESCO) et Pascal Lamy (France). RésiliArt est un mouvement de l'UNESCO lancé le 15 avril 2020, à l'occasion de la Journée mondiale de l'art, afin de mobiliser un effort mondial concerté pour soutenir les artistes et garantir l'accès à la culture pour tous.



La Direction Régionale de la culture de Marrakech-Safi annonce une saison riche et diversifiée



La Direction Régionale de la Culture de Marrakech-Safi a annoncé, mercredi, qu'elle organisera une série d'activités culturelles, littéraires et artistiques durant les mois d'octobre et novembre, et ce à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison culturelle 2020/2021.

En raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), la Direction régionale de la Culture propose un programme culturel riche et varié sur sa page Facebook officielle, a indiqué la Direction dans un communiqué, ajoutant que ce programme a pour objectif d'assurer la préservation de la mémoire collective et la valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel.

Ainsi, l'émission "Mémoire de Marrakech" permettra de découvrir le patrimoine culturel de la cité ocre par la voix de l'icône de la lutte pour l'Indépendance, Moulay Abdessalam El Jabali. Cette programmation culturelle offrira également une tribune pour un aréopage de chercheurs et d'intellectuels, tels que Hassan Jalab, Ahmed Al Moutafakir, Malika Al Assimi et Mohamed Bou Abed, le temps de jeter la lumière sur l'action culturelle au niveau de la Région Marrakech-Safi.

Dans le domaine des arts plastiques, l'"Anthologie de l'art plastique contemporain à Marrakech" reviendra avec de nouvelles thématiques : "les en-

jeux de la pratique de l'art plastique chez les artistes marocains de la diaspora" avec l'artiste-peintre Abdelkrim Al-Azhar de France, "La lettre et ses symboles" avec l'artiste plasticien Noureddine Dhaifallah, et "la calligraphie arabe et sa conception à travers la peinture" avec le calligraphe Abdelghani Ouida. Les amateurs du théâtre ne sont pas omis de la liste par ce qu'ils seront au rendez-vous avec cinq épisodes de l'émission "perspectives théâtrales", occasion pour des chercheurs et des spécialistes de débattre des thèmes philosophiques et artistiques relatifs à l'acte théâtral et ses protagonistes dans la région. Des œuvres théâtrales à succès seront également présentées : "Lahmak Baaklou", "Hmar Leil fi Halqa", "Nakir Al-Ihsane", "Bent Al Jadaa" et "Alf Hayna wa Hayna".

Au programme de cette rentrée culturelle eclectique figurent également, des performances de l'art de la narration au profit des jeunes enfants, outre des séances littéraires et créatives, animées par des poètes et des écrivains.

Selon la Direction Régionale de la Culture, ce programme culturel a pour objectif de vulgariser les activités culturelles en s'appuyant sur les nouvelles technologies au diapason des évolutions actuelles, au niveau de la production et de l'édition pour servir la culture dans sa dimension créative.



Paul McCartney sort un nouvel album solo enregistré pendant le confinement

Paul McCartney a annoncé mercredi sortir en décembre un nouvel album solo, "McCartney III", composé de chansons créées ou retravaillées par l'ex-figuré des Beatles pendant le confinement instauré au printemps pour lutter contre l'épidémie de nouveau coronavirus.

Ce nouvel album, prévu pour le 11 décembre, est en réalité la troisième partie d'un triptyque, dont le premier disque -son tout premier album solo intitulé sobriement "McCartney"- avait vu le jour il y a cinquante ans. "McCartney II" avait suivi dix ans plus tard, en 1980. L'ex-bassiste des Beatles a expliqué dans un communiqué qu'il n'avait à l'origine pas prévu de sortir d'album en 2020,

mais que son confinement lui avait donné l'occasion de retravailler d'anciennes chansons jamais sorties, puis l'envie d'en créer de nouvelles. "Au fil des ans j'ai travaillé sur certaines choses, mais parfois le temps me manquait et je les laissais à moitié finies", a déclaré Paul McCartney, expliquant qu'au contraire, le confinement qu'il a passé dans "sa ferme avec sa famille" lui avait permis de travailler "tous les jours" dans son studio.

Au début, "j'ai dû travailler sur une musique de film, qui est devenue le premier morceau de l'album et, une fois terminée, je me suis mis à me demander à ce que j'allais faire ensuite", a-t-il expliqué. "Je faisais de la musique pour moi-

même plutôt que de faire de la musique pour mon travail. J'ai donc fait les choses que j'avais envie de faire", s'est réjoui l'artiste de 78 ans, affirmant n'avoir "aucune idée que cela finirait en album".

Enregistré dans le Sussex (sud de l'Angleterre), "McCartney III" fait découvrir à l'auditeur un ensemble de chansons inédites, où l'ex-Beatle assure à la fois le piano, le chant, la guitare, mais aussi la basse et la batterie. Il s'agit de son 18ème album en solo, après "Egypt Station", qui l'avait projeté en 2018 à la tête du classement de référence des ventes d'album aux États-Unis, le Billboard, pour la première fois en 36 ans.

Bouillon de culture

Keith Jarrett

Le pianiste américain de jazz Keith Jarrett ne pourra sans doute plus jamais se produire en concert, partiellement paralysé par deux AVC, explique-t-il dans un entretien publié mercredi par le New York Times.

"Mon côté gauche est toujours en partie paralysé", explique, pour la première fois, le musicien de 75 ans, après deux accidents vasculaires cérébraux intervenus en février et mai 2018. "On me dit que le maximum que je pourrais récupérer de ma main gauche, c'est la capacité de tenir un verre", se désole-t-il.

Depuis, il ne s'est mis que de rares fois au piano, jouant de la main droite uniquement. "Je ne sais pas à quoi est censé ressembler mon avenir", a-t-il confié au New York Times. "Je ne me considère pas comme un pianiste aujourd'hui".

Légende du jazz, Keith Jarrett a été à l'avant-garde du mouvement dès le début des années 60, et a collaboré avec des artistes de référence comme Miles Davis, Art Blakey ou Jack DeJohnette. Son travail autour de l'improvisation l'a mené jusqu'à donner des concerts solo totalement improvisés, qui ont largement contribué à sa réputation de virtuose génial. "J'ai le sentiment que je suis le John Coltrane des pianistes", a-t-il dit au New York Times, se plaçant au niveau du monstre du saxophone.



Sur les canaux de Venise, Tom Cruise masqué pour Mission impossible



Un masque noir cache son sourire mais pas son regard perçant : costume sombre sur chemise blanche, Tom Cruise est à Venise pour tourner Mission Impossible - Lybra, le 7e opus de l'indémontable série.

Tom Cruise, alias Ethan Hunt, préparait cette semaine des scènes d'action dans le petit canal Rio di San Zan Degolà, dans le quartier de Santa Croce de la Sérénissime, sous l'œil de photographes de l'AFP.

Postés à leur fenêtre, leur balcon ou sur les ponts enjambant les célèbres canaux vénitiens, les habitants curieux ont assisté aux répétitions de la superproduction hollywoodienne. Ils ont ainsi pu voir l'acteur, agile et plein d'énergie, monter sur un taxi bateau et sauter d'une embarcation à l'autre, sans l'aide d'aucune doublure. Le port du masque est seulement dû aux mesures sanitaires prévues sur les plateaux de tournage pour contenir la diffusion du coronavirus. Ces deux dernières semaines, Tom

Cruise a tourné d'autres scènes du film dans le centre historique de Rome où il a été vu au volant d'une Fiat 500 jaune.

L'acteur, 58 ans, arrivé à Venise lundi, est logé dans le luxueux hôtel Gritti, situé au bord du Grand canal. L'équipe du film devrait rester dans la ville jusqu'à la première semaine de novembre. Des tournages sont prévus prochainement dans d'autres quartiers de Venise et notamment sur la légendaire place Saint-Marc.

Trois semaines de tournage prévues en février en Italie — alors principal foyer de l'épidémie en Europe — avaient été annulées.

La trame du nouveau Mission Impossible, tourné par Christopher McQuarrie et produit par la Paramount Pictures, est encore top secret. Sa sortie est attendue pour le 19 novembre 2021 et un autre épisode est aussi prévu pour 2022. Au casting figurent aussi Rebecca Ferguson, Vanessa Kirby, Simon Pegg et Henry Czerny.

L'art pictural et l'épistémologie de l'essentiel

De "l'art de la science" à "la science de l'art"...

L'art pictural, en dessin, peinture, gravure, sculpture, photographie (ou design, installation, performance, vidéo...), nous propose et nous impose un autre langage qui n'est ni celui du verbe ni celui de la connaissance intellectuelle. Et c'est ainsi qu'il nous pose le défi de voir si notre sensibilité humaine -individuelle ou collective- et notre intelligence visuelle peuvent réellement voir et percevoir le contenu du message et l'esthétique de sa formulation, en termes de questions, de constats, de symboles, de postulats ou de réponses aux manques ou aux questionnements.

La philosophie en tant que « philosophie » (amour de la sagesse), ou recherche de la vérité ou réflexion critique à l'égard de l'Être, existentiel, spirituel, socioculturel, économique ou politique, nous invite et nous incite à la nécessité -et l'obligation- même- du raisonnement logique pour répondre avec rigueur à la grande question qui découle des petites et relatives réponses à de petites et relatives questions de l'existence.

Au sein même de - et dans la profondeur du raisonnable - la philosophie et de la théorie de la connaissance, la vérification et la mesure de la philosophie des sciences nous interpellent pour devoir valider et confirmer le raisonnement et la justification scientifique dans tel ou tel domaine, sans aucune implication idéologique, afin de laisser faire construire le raisonnement scientifique sur une base logique qui permet la vérification du constat, du postulat et de la déduction.

L'épistémologie, traitant du déterminisme socio-historique et intellectuel, -ainsi que de la validité même- de tout postulat ou « théorie scientifique », nous enseigne et nous impose le devoir et la lucidité à l'égard de la possible (ou impossible) validité de telle ou telle « théorie scientifique » -ou de sciences mêmes-, qu'elles soient celles qu'on qualifie de « sciences exactes » ou « sciences humaines » ou « sciences sociales » (ou dans le domaine technique des arts et des métiers). Dans le même

sens, les « modèles théoriques » ne sont pas exclus de la nécessaire vérification de cette même validité scientifique, vu ce qu'ils risquent aussi d'impliquer comme entendement.

Tout cela, en retenant que l'« objectivité scientifique » supposée demeure déterminée par l'ère culturelle et historique dans laquelle elle est affirmée et prétendue, ainsi que de la limite du savoir des « savants » de cette ère ; ceci en sachant -comme l'affirmait Michel Meyer-, que cette même « objectivité » n'est autre que l'intersubjectivité de la communauté scientifique ». La limite est bien nuancée et l'épistémologie traite de l'assurance et l'examen de cette vérification et de cette localisation de la logique (même relative) de cette objectivité.

Or, l'étude et l'examen de cette « vérification scientifique » ne peuvent s'exercer encore que sur le « vérifiable » et le « mesurable » dans sa tangibilité même et qui est tout à fait « phénoménal » pour qu'on puisse le mesurer, et non « nouménal », subtil, esthétique, sensationnel, magique, et qu'on ne peut pas mesurer par un « modèle théorique » (encore moins par celui de l'entendement cartésien), car ceci relève d'une autre dimension de l'Être et de la perception spirituelle, non « mesurable », sans qu'elle relève nécessairement de ce qui est métaphysique, même si un spiritualisme de source religieuse s'y manifeste pour la douceur mystique de l'appréciable en matière de création.

C'est ici que la conception et l'entendement de l'art pictural -et de tous les arts dans leurs saveurs- nous posent et nous imposent une autre formule de questionnement concernant ce qui est essentiellement évoqué et invoqué et qui ne peut être traité que par une possible « douceur de l'épistémologie », libéré de la mesure physique (ou formelle), afin d'engager une autre vision de l'Être et des subtilités, naturelles, humaines ou cosmiques. C'est ici que « l'Essentiel » se pose, en profondeur et en traduction esthétique manifeste à travers le langage de l'art -et de

tous les arts-, pour stimuler ou exiger une autre façon de « voir » et de « visionner », pour ne pas se limiter à la limite de la « mesure » formelle et standard. Et ce en rappelant que la logique du constat (et de l'explication) nécessite l'éclaircissement -global- de ce qui est manifeste comme de ce qui est latent dans la nature environnementale, humaine ou cosmique ; cela comme formule son expression Gaston Bachelard, en disant que « connaître scientifiquement une loi naturelle, c'est la connaître à la fois comme phénomène et comme noumène ».

Car si les « découvertes scientifiques » dépassent l'utilité des services à rendre à l'humanité et à la nature, pour se justifier par une autre technologie de la consommation et de la guerre destructive de l'environnement, l'art -réellement l'art sans compromission- démarque et échappe au « chantage » et politiques de « l'industrie scientifique », pour faire découvrir les entrées subtiles à la liberté de voir, humainement parlant, par le cœur et l'esprit. Et ainsi, la sensibilité pure et sereine, « la plus haute forme de l'intelligence humaine » comme disait Jiddu Krishnamurti-, se pose comme l'ultime voie de perception et de conception, libre des conventions socio-politico-économiques, tout comme le fait de témoigner l'Essence des œuvres picturales de célèbres artistes qui ont fini par être « enfermées » dans des coffres-forts de banques internationales, alors que leurs créateurs étaient morts dans l'indifférence sociétale, même si ce n'est que par la suite (en ayant fait « coter » leurs œuvres) « on » fait des livres et des « essais » sur leur travaux artistiques.

Ainsi, l'essentiel épistémologique de considération à ce niveau permet l'introduction à une épistémologie du silence sensuel de la création artistique (picturale), non pour faire fabriquer une « cote » matérielle -ou idéologique- d'une œuvre, mais plutôt conçue pour une autre recherche au sein du questionnement de l'art pictural (en réalisme, symbolisme ou abstrait...), au

fond de l'essence même de l'Être et du devenir exprimé en langage artistique. Et c'est là encore que l'ouverture de la réflexion et de l'entendement se libère de la pesanteur historique de ce qui avait été limité et formulé par ce qu'on appelé « l'art de la science », pour ouvrir plutôt la voie à un autre entendement et une autre subtile logique de « la Science de l'art », non entendue comme un pouvoir appelé « mesure scientifique » de l'art, mais plutôt comme une recherche et compréhension d'une autre considération de « l'essentiel » qu'on ne peut réduire à une forme (formelle et « mesurable »), mais plutôt saisie par un lucide ressenti du nouménal (essence subtile) du bien, du bon et du beau qu'est l'art Pictural pour toute l'humanité.

Et comme évident rappel encore, depuis l'aube des temps, sont venus au monde l'Homme et l'Art -comme en témoignent de belles et magiques gravures rupestres- dans des « galeries » préhistoriques, pour l'échange et la communication réciproque -du phénoménal et du nouménal-, à travers l'expression sur la solitude, le manque, l'atrocité, la laideur ou encore sur la méditation, la joie et la beauté du quotidien, pour maintenir et adoucir par le langage du silence la trace de l'expression de l'état de l'Être et du Devenir, et dont la spiritualité demeure incrustée dans les multiples parcours et histoire de l'art.



Par Ahmed Harrouz
Artiste, chercheur

Carola Rackete, *du sauvetage des migrants à la défense des forêts*

Portrait



À la barre d'un navire humanitaire en détresse, Carola Rackete a bravé un blocus italien pour y débarquer des migrants. Aujourd'hui, l'Allemande a repris son combat pour la planète en occupant une forêt menacée par un projet d'autoroute.

L'ancien ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini (extrême droite) a injurié cette "emmerdeuse", cette "criminelle" et des habitants de la petite île italienne de Lampedusa lui ont souhaité de se faire "violé par ces nègres".

La faute de Carola Rackete, alors capitaine du Sea Watch 3 : avoir dans la nuit du 29 juin 2019 accosté de force dans le port de Lampedusa pour y débarquer, après deux semaines d'errance en mer, 43 migrants que l'ONG allemande et son navire de secours avaient sauvés en Méditerranée.

Son acte de désobéissance civile, qui lui vaudra de passer trois jours en prison, l'a propulsée héroïne de la cause des réfugiés.

Un an et demi plus tard, "Capitaine Europe" comme la salue alors le Spiegel en Une, patauge dans la boue en ciré jaune, entre des chênes centenaires de la forêt de Dannen-

rod, dans le centre de l'Allemagne.

Depuis fin septembre, cette experte en protection de l'environnement, diplômée d'une université britannique, occupe cette zone protégée avec d'autres écologistes qui veulent empêcher l'abattage des arbres pour y construire un tronçon d'autoroute.

Ses désormais légendaires dreadlocks sont toujours là — accrochés ce jour-là en un chignon —, le calme et la détermination aussi.

Ici, "la société civile dit: 'Ça suffit maintenant!'", explique la jeune femme de 32 ans en désignant les cabanes installées dans des arbres à plus de dix mètres de hauteur pour empêcher la police de déloger les protestataires.

En Allemagne, "il y a des centaines de projets de construction de routes (...) c'est insensé dans un contexte de crise du climat", poursuit celle qui n'a plus loué de logement depuis neuf ans et a choisi de vivre frugalement, avec quelques centaines d'euros à peine par mois.

A Dannenrod, elle dort sous une tente malgré le thermomètre qui frissonne.

"Nous avons besoin d'un moratoire sur tous les projets d'infrastruc-

tures", assure-t-elle, pour déterminer s'ils "sont conformes aux objectifs climatiques de l'Accord de Paris".

Parce qu'elle sait que sa parole désormais compte, Carola Rackete appelle à changer de vision en matière environnementale. Une urgence selon elle car la crise climatique est "dramatique".

L'ampleur du réchauffement de la planète, cette scientifique dont le livre "Il est temps d'agir" a été traduit en six langues, a pu le mesurer dès sa première mission de navigatrice fraîchement diplômée en 2011 à bord du brise-glace Polarstern qui vient d'achever la plus grande mission d'exploration au pôle Nord.

"Une expérience décisive", se souvient-elle, "parce que tu peux vraiment voir la crise climatique de tes yeux" avec la fonte progressive de la banquise d'été.

L'hiver dernier, elle s'est rendue pour la huitième fois en Antarctique après déjà quatre séjours en Arctique. "La station météorologique argentine a mesuré 18° en février", s'exclame celle qui a aussi travaillé pour Greenpeace. Du jamais vu.

Sans illusion sur la volonté des partis politiques d'adopter des objectifs "efficaces" dans la lutte pour le

climat, elle continue néanmoins d'aller voter. Pour elle, l'abstention sert les intérêts de l'extrême droite.

Le verbe posé, Carola Rackete affiche la rigueur des gens du nord de l'Allemagne d'où elle est originaire. Mais elle s'énerve quand on la présente encore comme "la voix des migrants".

"C'est n'importe quoi! Comment pourrais-je représenter tous ces gens alors que je n'appartiens pas à leur groupe?", lance-t-elle en rappelant aussi que si elle a effectué plusieurs missions en Méditerranée depuis 2016 pour Sea Watch, elle n'est pas membre de l'ONG.

Les réfugiés "n'ont pas besoin d'une figure d'héroïne qu'on jette sous la lumière des projecteurs", tranche-t-elle.

Elle n'est pas retournée aux commandes d'un navire humanitaire depuis un an et demi. "Même si je le voulais, je ne le pourrais pas", constate-t-elle, déplorant que les bateaux des ONG soient empêchés d'opérer en mer pour des problèmes ou des défauts techniques. Et d'ironiser: "L'Union européenne a beaucoup appris de mon incarcération l'an dernier".

Modifications Statutaires
Démission de la cogérance 3 Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 dirhams Siège social : BD LA RESISTANCE, Les Résidences DIYAR 7 n° 38, immeuble 6, situé au 5ème étage R.C – Casablanca - n° : 460189, Aux termes du procès-verbal de l'A.G.E du 01 septembre 2020, les associés de la société ' BABA INTERNATIONAL ' Sarl, sus désignée, ont approuvé :
I- D'accepter la démission de Madame AMIRA MELIANI, titulaire de CIN N° D987385, de ces fonctions de la cogérance de la dite société et de garder Monsieur SINGLA RISHAV, titulaire du passeport N° Z4965131 comme gérant unique de la dite société pour une durée indéterminée.
II- La société est valablement engagée par la signature unique de Monsieur SINGLA RISHAV, titulaire du passeport N° Z4965131.
III- Mise en harmonie des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat Greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 23/09/2020 sous le numéro 747114.
POUR EXTRAIT ET MENTION La Gérance.
N° 8644/PA

SOULDIA S.A.R.L.A.U CONSTITUTION
I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 01 OCTOBRE 2020, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: « SOULDIA » SARL AU
OBJET : Installation, câblage et gestion des réseaux informatique, Maintenance informatique. Etude et travaux de réseau téléphonique et électrique. Installation des systèmes de vidéosurveillance
SIEGE SOCIAL : MAGASIN N°48 RUE 20 LOTISSEMENT AL AMANE 4 SIDI MOUMEN CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisés en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées aux associés :
- Mr. EL KAMOUNY HICHAM : 1000 parts
GERANCE : la société est gérée par M. EL KAMOUNY HICHAM.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
II/ Le dépôt légal a été effectué au 20/10/2020 G.T.C de Casablanca le sous le N°750537.
N° 8645/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI PRESIDENCE EL JADIDA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/UCD/2020
Le 16/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé

ACQUISITION D'UN SWITCH FEDERATEUR POUR LA FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES D'EL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le présent appel d'offres est lancé en un seul (1) lot.
Le cautionnement provisoire est fixé à : DIXMILLE DIRHAMS (10.000,00 DH)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage s'élève à : CINQ CENT TRENTE MILLE DIRHAMS TTC (530.000,00 DH TTC)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali El Jadida
La documentation et les fiches techniques seront remises au Service des Marchés de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, sise à Avenue Jabrane Khalil Jabrane, El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la présidence.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.
N° 8646/PA

ROYAUME DU MAROC PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA CAIDAT ESSAFA COMMUNE TERRITORIALE OUED ESSAFA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2020
Le Lundi 16 Novembre 2020 à 10H Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Oued Essafa Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
OBJET : Equipement de la station de pompage d'eau sise au douar SIHB Par les équipements de l'Energie Solaire Photovoltaïque à la COMMUNE OUED ESSAFA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Président de la Commune Oued Essafa (Service Des Marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00Dhs (CINQ Mille Dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 275 946,00 Dhs (DEUX CENT SOIXANTE

QUINZE MILLE NEUF CENT QUARANTE SIX DIRHAMS 00 CTS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit envoyer, par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la Commune Oued Essafa (Service des marchés) ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 8647/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°30/INDH/2020-P4
Le 19 novembre 2020 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DE CINQ AMBULANCES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PROVINCIAL DE REGULATION MEDICALE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE - TRANCHE 1-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 37.000,00 dhs (Trente Sept Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.500.000,00 dhs (Un Million Cinq Cent Mille Dirhams 00 Cts)TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 17-11-2020.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8649/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°31/INDH/2020-P1
Le 19 Novembre 2020 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DE TROIS AMBULANCES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PROVINCIAL DE REGULATION MEDICALE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 25.000,00 dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 900.000,00dhs (Neuf Cent Mille Dirhams 00Cts) TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 17-11-2020.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8649/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°32/INDH/2020-P4
Le 19 novembre 2020 à 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix L'ACQUISITION DE SIX AMBULANCES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PROVINCIAL DE REGULATION MEDICALE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE -TRANCHE 2
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 45.000,00 dhs (Quarante Cinq Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.800.000,00 dhs (Un Million huit Cent Mille Dirhams 00 Cts)TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 17-11-2020.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8650/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAZA CERCLE D OUED AMLIL CAIDAT DE BOUHLOU COMMUNE TERRITORIALE BOUHLOU
Avis d'appel d'offres ouvert N°01/2020
Le 19/11/2020 à 10 heures il sera procédé au siège de la commune de BOUHLOU à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour Electrification basse tension de groupe de foyers à la commune de BOUHLOU PROVINCE DE TAZA =lot unique=
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la dite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme douze mille dirhams (12000,00)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 243923,04dhs. deux cents quarante-trois mille neuf cent vingt-trois dirhams zéro quatre centimes.
Le contenu , la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme au disposition des articles 27, 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-soit les déposer contre récépissé leurs plis, dans le bureau du président du conseil communal de Bouhloou :
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-soit les déposer par voie électronique via le portail des marches publiques .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 2-12-349
N° 8651/PA

المملكة المغربية

وزارة الداخلية
جهة فاس مكناس
إقليم بولمان
جماعة إيموزار مرموشة

إعلان بإيداع
الإعلان الأول

ينهى إلى علم العموم أن مشروع تصميم التهيئة لجماعة إيموزار مرموشة التابع لإقليم بولمان (الوثيقة الكتروغرافية والضابطة) قد تم إيداعه بمقر هذه الجماعة وذلك خلال فترة مدتها شهرا واحدا تبتدئ من : 2020-11-05 وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء أوقات العمل الرسمية.

N° 8652/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HZ 46/2020 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 19/11/ 2020 A 10h, 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet : **Achèvement des Travaux de Réalisation des latrines, fosse septiques et puits filtrants des mosquées dans les communes territoriales suivantes : Aghouatem ,Asni , Tidili Mefsioua , Iguerferouane , Ait faska Touama et Chouiter dans la Province d'Al Haouz.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Dix Mille Dirhams (10 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept cent quatre mille cinq cent quarante-quatre dirhams 0 centime TTC (704.544,00Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
A Construction	5	A2 : travaux courant en béton armé-maçonnerie pour bâtiments

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 8653/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHALA
CAIDAT DE BOUYABLANE
COMMUNE DE BOUYABLANE

Avis d'appel d'offre ouvert
n° : 2/2020/C.B

Le Président de la commune de Bouyablane annonce que le jeudi 26/11/2020 à 11 heures du matin sera procédé dans la salle des réunions de la commune de Bouyablane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert pour la location des boutiques suivantes :

N° de l'appel d'offres ouvert	Objet	Prix de démarrage de la location	Caution provisoire
2/2020/C.B	Location des boutiques des produits divers ayant le numéro (4-5et 6)au souk hebdomadaire à tamatroucht	150,00 Dh (cent cinquante dirhams pour chaque boutique (voir condition de location au cahier des charges)	450,00 Dh (quatre cent cinquante dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau de la Régie de Recettes ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents doivent fournir les pièces suivantes :

- Récépissé du cautionnement provisoire dépend à l'appel d'offres ouvert.
- engagement (fourni par l'administration).

Le dossier doit être

- soit déposé directement au bureau de Régisseur de la commune ;
- soit envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception ;
- soit livré directement au Président de la commission de l'appel d'offre avant l'ouverture des plis ;
- soit de déposer les offres électroniques via le portail des marchés publics.

Les pièces présentées doivent être celles déterminées par l'article 4 du règlement de la consultation.

Pour plus d'information contacter directement le Service de Régie de la recette.

N° 8656/PA

Ministère de l'Intérieur
Région Fès Mèlmes
Province My Yacoub
Commune Ain Chef
Direction des services
Division des affaires administratives
Et financières
S.R.H.B.C

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الداخلية
جهة فاس مكناس
إقليم مولاي يعقوب
جماعة عين الشقف
مديرية المصالح
قسم الشؤون الإدارية
والمالية
م.م.ب.ح

Avis concernant les examens de capacité professionnelle Au titre de l'année 2020

Commune Ain Chkef

Il est porté à la connaissance des fonctionnaires relevant du budget de la Commune Ain Chkef, province My Yacoub, que les examens de capacité professionnelle au titre de l'année 2020, seront organisés au siège de la commune, selon le calendrier ci-après :

Grade d'origine	Grade d'avancement	Date de l'examen	Nombre de postes	Dossiers de candidature
Administrateur Adjoint	Administrateur	05/12/2020 A 9h du matin au siège de la Commune	Le nombre de postes concernés est Défini aux termes de 13% des fonctionnaires ayant les conditions requises	Les dossiers de Candidature doivent être impérativement déposés au bureau d'ordre de la commune avant le 17/11/2020.
Rédacteur 4 ^{ème} grade	Rédacteur 3 ^{ème} grade			
Adjoint administratif 3 ^{ème} grade	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade.			
Technicien 3 ^{ème} grade	Technicien 2 ^{ème} grade			
Technicien 4 ^{ème} grade	Technicien 3 ^{ème} grade			
Adjoint Technique 3 ^{ème} grade	Adjoint Technique 2 ^{ème} grade	31/12/2020 A 9h du matin au siège de la Commune		
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade			
Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint administratif 1 ^{er} grade			

العنوان: Centre Ain Chkef - Fes Td / fax : +212 535 96 67 03 Email : Communesinchkef@gmail.com

N° 8654/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE BENI MELLAL
COMMUNE OULED YAICH

AVIS D'APPEL D'OFFRE

OUVERT n° :04/CTOY/2020

Le 19/11/2020 à dix heure , Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ouled yaich province de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

CHEMINS VICINAUX ET PISTES

*CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT LES LOGEMENTS DES FORCES AUXILIAIRES ET LOGEMENT AIT AL OMARI AU DOAUR AIT LAARABI à OULED YAICH

*CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT L A RN8 PRES DU RESERVOIR ET CENTRE AGRICOLE

COMMUNE OULED YAICH
PROVINCE DE BENI MELLAL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune d'Ouled Yaich, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000.00 DHS TRENTE MILLE DIRHAMS

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 647 240,00 dhs TTC.

UN MILLION SIX CENT QUARANTE SEPT MILLE DEUX CENT QUARANTE DHS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leur offre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les concurrents installés au Maroc doivent produire la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification comme suit :

secteur	classe	Qualification exigé
B	4	B6

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 8655/PA



Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique

الوكالة المغربية للنجاعة

PC-SH-04-00-00

رقم 1161 وممن طمهم ق

إعلان

تنظم الوكالة المغربية للنجاعة الطاقة سلسلة من امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفتادة المستخدمين التبعين لها وذلك وفق الجدول التالي:

نوع العملية	عدد المناصب	تاريخ الامتحان	مكان الامتحان	آخر أجل لتلقي الترشيحات	الشروط النظامية المطلوبة للترشيح
امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة تقني الدرجة الأولى	1	من 16 نونبر		10 نونبر 2020	يشترك في الامتحان التقنيين من الدرجة الثانية المتوفرون على سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة
امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة محرر من الدرجة الأولى	1	والى 20 منه	مقر تمثيلية الوكالة براكش		يشترك في الامتحان المحررين من الدرجة الثانية المتوفرون على سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة
امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة ثانية من الدرجة الثانية	1				يشترك في الامتحان المحررين من الدرجة الثالثة المتوفرون على سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة

* يجب أن تقدم طلبات الترشيح وفق النموذج الإداري المخصص لهذه العملية والذي يمكن سحبه من مديرية الشؤون العامة

الرباط: لعاه باسويو الطابق الأول - سطات شارع النخيل وشارع ابن بركة حي الرياش - الهاتف: 05 37 28 73 53 - الفاكس: 05 37 71 79 29
 Rabat, Espace les Patios, 1er étage - Angle AV Anahit et Av Ben Barka - Hay Riad. Tél : 05 37 28 73 53. Fax: 05 37 71 79 29.
 E-mail : contact@amee.ma Web : www.amee.ma

N° 8657/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'ANNULATION D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

N° : 60/2020/B.G/PAZ

Il est porté à l'avis du public que l'appel d'offre n°:60/2020/B.G/PAZ relatif à :
aménagement du siège de la province d'azilal, qui a été Publié au journal libération n°: 9144 du
17-18 Octobre 2020 est annulé..

N° 8661/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRAA TAFILALT
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE RISSANI
COMMUNE D'ES-SEFALAT
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE 2020

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE ES-SEFALAT A RISSANI :

AVIS QU'IL SERA ORGANISE UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR L'ACCES AU
GRADESUIVANT:

GRADE D'ORIGINE	NOUVEAU GRADE	CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'EXAMEN	DATE DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE	DATE ET LIEU D'EXAMEN
ADJOINT TECHNIQUE3° GRADE ECHELLE 6	ADJOINT TECHNIQUE2° GRADE ECHELLE 7	SIX (06) ANS DE SERVICE DANS LE GRADE D'ORIGINE	LA DEMANDE DE PARTICIPATION A L'EXAMEN SERA DEPOSEE JUSQU'AU 10/11/2020 AU PLUS TARD AU SERVICE GRH.	LE 14/11/2020 A PARTIR DE 09H AU SIEGE DE LA COMMUNE

N° 8660/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts ci-dessous :

N° AO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION/ ECHANTILLONS	DATE/HEURES OUVERTURE
19/2020 /I.AREF. GON	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (3) SALLES DE CLASSE EN ETAGE ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE ET UN PREAU EN RDC AU SEIN DE L'ECOLE PRIMAIRE AHMED EL MANSOUR EDDAHBI A LA COMMUNE TERRITORIALE ADAY RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN.	30 000,00 DHS TRENTE MILLE DIRHAMS	740 000,00 DHS (SEPT CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS ET OCTS)	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 5	16/11/2020 A 10H00
20/2020 /I.AREF. GON	ACHAT DU MATERIEL D'INTERNATS ET DE CANTINES SCOLAIRE POUR ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRES QUALIFANTS RELEVANT DE L'AREF REGION GUELMIM/OUED NOUN.	30 000,00 DHS TRENTE MILLE DIRHAMS	1 111 506,00 (UN MILLION CENT ONZE MILLE CINQ CENT SIX DIRHAMS ET 00 CTS)	ECHANTILLONS	16/11/2020 A 11H00

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés auprès du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents sont tenus de présenter un échantillon pour chaque article du bordereau des prix de cet appel d'offres. Les échantillons seront déposés au **dépôt de l'AREF Guelmim/Oued Noun, sis à Hay al Qods, lycée qualifiant Moulay rachid Guelmim.**

Les échantillons sont déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour l'ouverture des plis.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 8658/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

Avis d'Appel d'offres ouvert N° 18/2020/BG

LE 16/11/2020 à 10H00, IL SERA PROCÉDÉ DANS LA SALLE DE RÉUNION DU SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE MADIOUNA, À L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT DOUAR MERCHICH ET LA RR315 COMMUNE MEJATIA OULAD TALEB - PROVINCE DE MADIOUNA-

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ÊTRE RETIRÉ AU BUREAU DU SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE MADIOUNA (DIVISION DE BUDGET ET DES MARCHÉS/SERVICE DES MARCHÉS), IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAL DES MARCHÉS PUBLICS : WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA.

LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXÉ À LA SOMME DE : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000,00 DHS).

L'ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS ÉTABLIE PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST FIXÉE À LA SOMME DE DEUX MILLION CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE SIX CENT QUARANTE HUIT DIRHAMS TTC (2 178 648.00 DHS TTC).

LE CONTENU, LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N° 2.12.349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ.
- SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSÉ LEURS PLS DANS LE BUREAU DU SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE MADIOUNA (DIVISION DE BUDGET ET DES MARCHÉS/SERVICE DES MARCHÉS).
- SOIT TRANSMETTRE LEURS DOSSIERS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE AU MAÎTRE D'OUVRAGE VIA LE PORTAL DES MARCHÉS PUBLICS : WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA.
- SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.

LES ENTREPRISES INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT PRODUIRE UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION COMME SUIT:

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	4	B1

LES ENTREPRISES NON INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PRÉVU PAR LE RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 04 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

N° 8659/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 62/2020/BG/PAZ

Le 16 Novembre 2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'entretien et de réparation des logements administratifs à la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams, 00 Cts (10.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent vingt Trois mille deux cent

dirhams, 00 Cts (223.200,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES

N° 8662/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTER
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2020/BG

Le 17/11/2020 à 11h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la province d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Mise en place d'un câblage informatique et électrique au niveau des bureaux d'état civil ou des autorités administratives locales « Province d'Ifrane ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DBM MG du Secrétariat Général de la province d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Cinquante Huit Mille Trois Cent Trente Six Dirhams (558 336,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DBM MG du secrétariat général de la province.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques. Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres

doivent être déposés au service des marchés de la DBM MG du Secrétariat Général de la province d'Ifrane avant le 16/11/2020 à 11h 00mn (heure limite pour le dépôt des échantillons). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8663/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRGHNA
CERCLE EL KELAA
CAIDAT OULED BOUALI
COMMUNE TERRITORIEL EDDACHRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°:02/2020

IL sera procédé au bureau du président de la CR EDDACHRA à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offre de prix indiqués dans le tableau ci-dessous :

N° MARCHÉ	Objet d'appel d'offre	Estimation En Dhs	Caution provisoire	Date	Heure
02/2020	LOCATION DU SOUK HEBDOMADAIRE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	216000.00 TTC	8000.00 dh		10h
03/2020	LOCATION ABATTOIR COMMUNAL DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	12000.00 dhs	2000.00 dh	17/11/2020	11h
04/2020	LOCATION SOUK D'OLIVE	20000.00 Dh	2000.00 dh		12h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de cette commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics suivant : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013). Relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés.
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme de marches publiques.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de la consultation;

N° 8664/PA

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021

الشروط المطلوبة	الدرجة المتفوق حولها
محرور الدرجة الثالثة مع الصمية ٤ سواب	محرور الدرجة لتفوق
تفقي الدرجة الثالثة مع الصمية ٤ سواب	مساعد تفقي الدرجة لتفوق

وذلك بتاريخ: 2020/12/12 بمقر جماعة التيركيتين.

فضي الراغبين في الاشتراك في هذه الامتحانات، تقدم طلباتهم بمكتب الموارد البشرية قبل: 2020/11/16

N° 8665/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الداخلية
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ولاية جهة كلميم واد نون
WILAYA REGION GUELMIM OUED-NOUN
عمالة إقليم آسا زاغ
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° :24 /2020/INDH

Le 16 Novembre 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à des appels d'offres sur offre de prix, pour le lot unique, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement	Horaire
24/2020/INDH	Branchement individuel en eau potable, réparation des panneaux solaires du puits au Douar Akhzan, et équipement du puits en panneaux solaires du Douar Afra commune Labouirat. Province d'Assa-Zag.	946 824,00 Dh TTC	40 000,00 DH	13h

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation notamment article 6.

N° 8666/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الداخلية
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
ولاية جهة كلميم واد نون
WILAYA REGION GUELMIM OUED-NOUN
عمالة إقليم آسا زاغ
PROVINCE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° :27 /2020/INDH

Le 16 novembre 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lots unique, comme suit :

AOO N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement	Horaire
27/2020/INDH	Extension du centre social pour les personnes en situation d'handicap à Zag (construction cuisine et salle à manger) à Zag.	270 900,00	15 000,00 DH	13h30mn

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation, notamment Article 10.

N° 8667/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
FES-MEKNES
PREFECTURE
DE MEKNES
Conseil de la Préfecture
de Meknès
S.E.T.M.

Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
N°19/2020/BP

Le 24 novembre 2020 à 10 heures, il sera procédé au siège du Conseil de la Préfecture de Meknès «sis à Avenue Abderrahmane BnouZaidan, Annexe Agdal "ex-siège Préfecture al Ismaïlia"» à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

AMENAGEMENT DE CERTAINES RUES AU QUARTIER BAB BELKARI A LA COMMUNE DE MEKNES -PREFECTURE DE MEKNES-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des équipements, des travaux et des marchés du Conseil de la Préfecture de Meknès. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille dh (8.000,00 dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent soixante un mille cinq cent dix dh (T.T.C. (361.500,00 dh T.T.C.)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-

pissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil de la Préfecture de Meknès.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs plis électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014

- Ils seront examinés conformément aux dispositions de l'article 37 du décret n°2-12-349 précité.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par règlement de la consultation.

N° 8670/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Acquisition du matériel d'exploitation et d'entretien pour le service d'assainissement liquide du centre de Jebha.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 148/DR9/CA/AMN2/2020

Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Acquisition du matériel d'exploitation et d'entretien pour le service d'assainissement liquide du centre de Jebha.

Les prestations objet du présent appel d'offres seront cofinancées par l'Agence Française de Développe-

ment(AFD) et- BEI - KFW - UE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 480000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - /15/20/25

- Fax : 05 - 39 - 94-02-08
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récé-

pissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/12/2020 à 10h à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale du Nord à Tanger de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 6, Rue Melila, Castilla, Tanger. Fax : 05 - 39 - 94-02-08.

N° 8671/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Acquisition du matériel d'exploitation et d'entretien pour le service d'assainissement liquide du centre d'Ouezzane.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 149/DR9/CA/AMN3/2020

Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Acquisition du matériel d'exploitation et d'entretien pour le service assainissement liquide du centre d'Ouezzane.

Les prestations objet du présent appel d'offres seront cofinancées par l'Agence Française de Développement(AFD) et- BEI - KFW - UE.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 600 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 60 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - /15/20/25

- Fax : 05 - 39 - 94-02-08

Le dossier d'appel d'offres

est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/12/2020 à 10h à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale du Nord à Tanger de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 6, Rue Melila, Castilla, Tanger. Fax : 05 - 39 - 94-02-08.

N° 8672/PC

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
COMMUNE RAHALA**

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle
Pour accès au poste technicien 3^{ème} grade échelle 09**

Le président de la commune RAHALA déclare l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle pour accès au poste de technicien 3^o grade échelle 9 le 22 Novembre 2020 à 9h00 au siège de la commune.

Cet examen est ouvert aux techniciens 4^o grades, qui ont passé 06 années au moins de service effectif jusqu'à 30 Octobre 2020 en tant que telle, le nombre de poste : un seul poste.

L'examen comprend les éléments suivants :

• ÉPREUVES ÉCRITES :

1 – Examen écrit de spécialisation durée 03 heures coefficient 03

• ÉPREUVE ORALE :

Test de spécialisation requise; coefficient 03.

Décerné pour chaque examen une note entre 0 et 20 et toute note inférieure à 5/20 est considérée éliminatoire.

Qualifié pour passer l'épreuve orale : les candidats obtenus une note comprise entre 10 et 20 sans avoir une note éliminatoire.

Ceux qui souhaitent participer, doivent déposer leur candidature au service de personnel.

Le dossier comprend les documents suivants :

1 - une demande écrite adressée au président du conseil

2 - une copie de la dernière décision de promotion

Le 12 Novembre 2020 est la date limite pour accepter les demandes de mise en candidature.

N° 8668/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET L'EAU POTABLE
BRANCHE EAU
Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 2

La Direction régionale des provinces sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour les appels d'offres ci-après :

AO 24 DR8/2020	Équipement et raccordement de nouveaux forages côtiers à la station de dessalement de Laâyoune.
AO 25 DR8/2020	Renforcement des ouvrages de distribution d'eau potable de la ville de Laâyoune, Lot N°3 : Equipement.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture à huis clos des plis aura lieu le 13/11/2020 à partir de 10 h, (au lieu de 28/10/2020) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau

N° 8669/PC

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

**Direction des Systèmes d'Information et de la Communication
APPEL D'OFFRES OUVERT**

SUR OFFRES DE PRIX N° 17/2020-DSIC

Le mardi 17/11/2020 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

Location de licences d'utilisation de la solution passerelle SMTP avec filtre Antispam

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat - Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante-sept mille deux cent dirhams Toutes Taxes Comprises (547 200,00 DH TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, sis à l'adresse suivant : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, sis à l'adresse suivant : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), Les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés public. www.marchespublics.gov.ma.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de la consultation. N° 8674/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AREF MARRAKCH - SAFI

DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N° 14/INV/2020

Le 19/11/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction des salles de préscolaire aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna séparé en quatre lots :

- Lot N°01 : Dix huit (18) salles de préscolaire.

- Lot N°02 : Seize (16) salles de préscolaire.

- Lot N°03 : Quinze (15) salles de préscolaire.

- Lot N°04 : Treize (13) salles de préscolaire.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - Lot N°01 : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.

- Lot N°02 : (1 300,00 DH) Mille Trois Cent Dirhams.

- Lot N°03 : (1 200,00 DH) Mille Deux Cent Dirhams.

- Lot N°04 : (1 000,00 DH) Mille Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N°01 : (60 480,00 DH) Soixante Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams.

- Lot N°02 : (53 760,00 DH) Cinquante Trois Mille Sept Cent Soixante Dirhams.

- Lot N°03 : (50 400,00 DH) Cinquante Mille Quatre Cent Dirhams.

- Lot N°04 : (43 680,00 DH)

Quarante Trois Mille Six Cent Quatre Vingt Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les certificats de qualification délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans l'activité des études géotechniques : qualification 1.1 et pour l'activité du contrôle de qualité : qualification 2.1.

- Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8675/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AREF MARRAKCH - SAFI

DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N° 15/INV/2020

Le 19/11/2020 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux

des travaux de renouvellement des salles en préfabriqué aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna séparé en cinq lots :

- Lot n°01 : Dix neuf (19) salles ;

- Lot n°02 : Seize (16) salles ;

- Lot n°03 : Quinze (15) salles ;

- Lot n°04 : Treize (13) salles ;

- Lot n°05 : Sept (07) salles. Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - Lot N°01 : (1 600,00 DH) Mille Six Cent Dirhams.

- Lot N°02 : (1 400,00 DH) Mille Quatre Cent Dirhams.

- Lot N°03 : (1 200,00 DH) Mille Deux Cent Dirhams.

- Lot N°04 : (1 000,00 DH) Mille Dirhams.

- Lot N°05 : (800,00 DH) Huit Cent Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N°01 : (68 400,00 DH) Soixante Huit Mille Quatre Cent Dirhams.

- Lot N°02 : (57 600,00 DH) Cinquante Sept Mille Six Cent Dirhams.

- Lot N°03 : (54 000,00 DH) Cinquante Quatre Mille Dirhams.

- Lot N°04 : (46 800,00 DH) Quarante Six Mille Huit Cent Dirhams.

- Lot N°05 : (31 500,00 DH) Trente et Un Mille Cinq Cent Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la

direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les certificats de qualification délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans l'activité des études géotechniques : qualification 1.1 et pour l'activité du contrôle de qualité : qualification 2.1.

- Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8676/PA

**Royaume du Maroc
Université Hassan II - Casablanca
École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
Casablanca**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°5610/2020
(SÉANCE PUBLIQUE)**

Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis à 19,50 Jarak Hadou Zaid Casablanca de l'Université Hassan II de Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet :

N° d'appel d'offre	Objet	Estimation en dirhams	Niveau de cautionnement provisoire en dirhams	Délais (jours)
5610/2020	Actes de matériels pédagogiques destinés à l'école Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en deux lots, au titre de l'année universitaire 2020-2021.	Lot 1: 290.000,00 Lot 2: 1.680.000,00	Lot 1: 3.000,00 Lot 2: 25.000,00	15/11/2020 à 10h00

Les pièces de l'appel d'offres peuvent être retirées gratuitement, du bureau du service des affaires de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca (Site BNSAM, Av. N°150 Casablanca), il sera également possible de les télécharger en ligne sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, dans la salle de réunion des marchés de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca de l'Université Hassan II de Casablanca, sis à 19,50 Jarak Hadou Zaid Casablanca, jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit déposer, contre récépissé, au siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre en ligne les propositions techniques sur le site www.marchespublics.gov.ma ;

Le jour de l'ouverture des plis est fixé au mardi 23/11/2020 à 10h00 au siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis à 19,50 Jarak Hadou Zaid Casablanca, le 19/11/2020 avant 16 heures dernier délai.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8673/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Casablanca-Settat
Province de Settat
Commune de Ben Ahmed**

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

La Commune de Ben Ahmed organise les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 à la dite Commune suivant tableau :

Grade d'avancement	Conditions de participation	Nbre de poste	Date des examens	Dépôt des demandes
Adjoint Technique 2° grade	Avoir six années d'ancienneté dans le grade actuel à la date des examens	08	15/12/2020	18/12/2020
Adjoint Administratif 2° grade	écrites	07	14/11/2020	13/11/2020

N° 8699/PA

SKAL CONSEIL SERVICE
310. angle Hadj Omar Riffi
et liberté Casablanca
CONSTITUTION

4 CORENZA SARL AU

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/09/2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
I- Dénomination : « 4 CORENZA » SARL
II- Objet : La société a pour objet : Bijouterie ; Achat et vente de tous articles de bijouterie (Or, platine, Diamant, pierres précieuses...)
Achat, vente, commercialisation de tous bien, produits, marchandises, articles, marchandises, matières, matériels mobiliers ou immobiliers, artisans, agricoles, chimiques, engins ou industriels.

III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation ;
IV- Siège social : Rue Point Du Jour n°42 Résidence Les Orchidées, quartier Racine Casablanca

V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées à :
Madame Ibkhayat Zougari Nezha : 1000 parts

VI- La gérance : Madame Ibkhayat Zougari Nezha. La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature unique du gérant unique sus nommé.

N° 8700/PA

GLOBAL WATECH SARL AU

Augmentation du capital Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 28/08/2020, il a été établi le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire et des statuts mis à jour d'une société à responsabilité limitée ayant les changements suivants :

- Augmentation du capital social de 1.400.000,00 dhs à 4.000.000,00 dhs par incorporation de report à nouveau.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Mohammédia RC n°10819.

N° 8701/PA

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

ELEGANT LIFE SARL AU
Aux termes d'une délibération en date du 17-09-2020, l'A.G.E de l'associé unique de la société « ELEGANT LIFE » SARL AU au capital de 100.000,00 DH sise à 47 BD LALLA YACOUT CASABLANCA, a décidé :

- Transfert du siège social de la société à, 394 Boulevard de Bourgogne, Res ANFA FLORES RDC CASABLANCA, précédemment établi à 47 BD LALLA YACOUT ETG 5 Casablanca.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09-10-2020 sous le N°749797.

N° 8702/PA

« WORLD ENVIRENNE-MENT » SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIERGE SOCIAL : LOT JNANE EL YASSMINE IMMEUBLE 5 ETAGE 2 APPT 18 TIT MELLIL CASABLANCA CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 07-09-2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : La société prend la dénomination de : « WORLD ENVIRENNE-MENT » SARL

Objet : La société a pour objet au Maroc ainsi qu'à l'étranger :

- Recyclage des déchets.
- Commercialisation des produits de nettoyage et les produits désinfectants.
- L'import et l'export.

- L'achat, la vente, la distribution, la représentation et le négoce de tous articles, fournitures, pièces détachées et autres objets similaires se rattachant aux activités ci-dessus.

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : Le siège social est fixé à Casablanca, Lot JNANE EL YASSMINE IMMEUBLE 5 ETAGE 2 APPT 18 TIT MELLIL.

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années, à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : Les associés font apport à la société d'une somme en espèce de 100.000,00 DHS représentant le capital social à savoir :

Mr ABDESAM BENZEKRI : 50.000,00 DHS
Mme KHA DJIJA RHATOUS : 50.000,00 DHS

Soit ensemble cent mille dirhams : 100.000,00 DHS
Gérance : Mr ABDESAM BENZEKRI et Mme KHA DJIJA RHATOUS, sont nommés cogérants pour une durée illimitée.

Année sociale : Commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

Bénéfice : Le solde après les prélèvements légaux et statutaires est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de parts détenues par chacun.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n°749783 le 14-10-2020.

N° 8703/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des

Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 12/2020/DREFLCDSO
Le 20 du mois de Novembre 2020 à 10h, Il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la conte la Désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour :

Lot n°1 : Réalisation des études techniques d'ouverture, de réhabilitation et d'entretien d'environ 16,8 Km de pistes forestières dans les provinces d'Ouarzazate et de Tinghir.
Lot n°2 : Réalisation des études techniques de réhabilitation et d'entretien d'environ 18,5 Km de pistes forestières dans la province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
- Lot n° 1 : montant du cautionnement provisoire : (10.000.00) DixMille dhs
- Lot n° 2 : montant du cautionnement provisoire : (10.000.00) DixMille dhs

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à :- Lot n°1 : Quatre vingt deux mille deux cent trente trois dirhams, soixante centimes toutes taxes comprises (82 233,60) dh TTC
- Lot n° 2 : Quatre vingt et onze mille six cent quatre vingt six dirhams toutes taxes comprises (91 686,00) Dh TTC

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 , 31 et 148du décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest sise à la Cité Administratif à Agadir
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application

des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation.

N° 8681/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA DAA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 32/2020/GDE/BG
Le 16 Novembre 2020 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
- ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL AU PROFIT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante :
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est : Vingt Mille Dirhams 20.000,00 DH.

L'estimation des coûts des prestations est : Un Million Trois Cent Vingt Mille Dirhams (1 320 000.00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.
-Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.
-Soit envoyer par courrier électronique.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en applica-

tion des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation.

Les bureaux d'études installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément
- domaine d'activité : D4
Les bureaux d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au par le règlement de consultation.

N° 8680/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA DAA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 32/2020/GDE/BG

Le 16 Novembre 2020 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
- ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL AU PROFIT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante :
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est : Vingt Mille Dirhams 20.000,00 DH.

L'estimation des coûts des prestations est : Un Million Trois Cent Vingt Mille Dirhams (1 320 000.00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.
-Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.
-Soit envoyer par courrier électronique.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8681/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA DAA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 33/2020/GDE/BG

Le 16 Novembre 2020 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
- ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante :
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est : Quinze t Mille Dirhams 15.000,00 DH.

L'estimation des coûts des prestations est : Six Cent Quarante Deux Mille Dirhams (642 000.00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.
-Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.
-Soit envoyer par courrier électronique.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8683/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
De la Formation Professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la direction provinciale de Mohammédia dépendant de la Direction Provinciale de Mohammédia, relevant de l'AREF de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des marchés et des achats, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Mohammédia, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à l'adresse suivante :
www.marchespublics.gov.ma

-Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de : 10000,00 DH (Dix mille dirhams)
-L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 535 057,31 dhs TTC (Cinq-cent-Trente-Cinq-mille Cinquante Sept dirhams et trente et un Cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Achats et marchés, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Mohammédia.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de la consultation.

CASABLANCA- SETTAT

DIRECTION

PROVINCIALE DE

MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° : 03/

E-Moh/2020

Le Jeudi 19 Novembre 2020 à 10 :00h; il sera procédé, au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle de MOHAMMEDIA relevant de l'Académie Régionale d'éducation et de Formation de Casablanca -Settat, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert N° : 03/E-Moh/2020 sur offres de prix pour :

L'Externalisation des tâches de cuisson de l'Internat du lycée qualifiant technique-Centre CPGE — Commune de Mohammédia dépendant de la Direction Provinciale de Mohammédia, relevant de l'AREF de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des marchés et des achats, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Mohammédia, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à l'adresse suivante :
www.marchespublics.gov.ma

-Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de : 10000,00 DH (Dix mille dirhams)
-L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 535 057,31 dhs TTC (Cinq-cent-Trente-Cinq-mille Cinquante Sept dirhams et trente et un Cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Achats et marchés, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Mohammédia.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de la consultation.

N° 8684/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH -
SAFI
DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 16/INV/2020

Le 20/11/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes techniques et suivi des travaux de construction des salles de préscolaire aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna séparé en quatre lots :
- Lot N°01 : Dix huit (18) salles de préscolaire ;
- Lot N°02 : Seize (16) salles de préscolaire ;
- Lot N°03 : Quinze (15) salles de préscolaire ;
- Lot N°04 : Treize (13) salles de préscolaire.
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot N°01 : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.
- Lot N°02 : (1 300,00 DH) Mille Trois Cent Dirhams.
- Lot N°03 : (1 200,00 DH) Mille Deux Cent Dirhams.
- Lot N°04 : (1 000,00 DH) Mille Dirhams.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :
- Lot N°01 : (60 480,00 DH) Soixante Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams.
- Lot N°02 : (53 760,00 DH) Cinquante Trois Mille Sept Cent Soixante Dirhams.
- Lot N°03 : (50 400,00 DH) Cinquante Mille Quatre Cent Dirhams.

- Lot N°04 : (43 680,00 DH) Quarante Trois Mille Six Cent Quatre Vingt Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
• Les certificats de qualification délivrés par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16 ;
• D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages.
• D15 : Courant Fort et Courant Faible pour bâtiments à tous usages.
• D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.
• Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH -
SAFI
DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
17/INV/2020

Le 20/11/2020 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes techniques et suivi des travaux de renouvellement des salles en préfabriqué aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna séparé en cinq lots :
- Lot n°01 : Dix neuf (19) salles ;
- Lot n°02 : Seize (16) salles ;
- Lot n°03 : Quinze (15) salles ;
- Lot n°04 : Treize (13) salles ;
- Lot n°05 : Sept (07) salles.
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot N°01 : (1 600,00 DH) Mille Six Cent Dirhams.
- Lot N°02 : (1 400,00 DH) Mille Quatre Cent Dirhams.
- Lot N°03 : (1 200,00 DH) Mille Deux Cent Dirhams.
- Lot N°04 : (1 000,00 DH) Mille Dirhams.
- Lot N°05 : (800,00 DH) Huit Cent Dirhams.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :
- Lot N°01 : (68 400,00 DH) Soixante Huit Mille Quatre Cent Dirhams.
- Lot N°02 : (57 600,00 DH) Cinquante Sept Mille Six Cent Dirhams.
- Lot N°03 : (54 000,00 DH) Cinquante Quatre Mille Dirhams.
- Lot N°04 : (46 800,00 DH) Quarante Six Mille Huit Cent Dirhams.
- Lot N°05 : (31 500,00 DH) Trente et Un Mille Cinq Cent Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis

par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
• Les certificats de qualification délivrés par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16 ;
• D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages.

• D15 : Courant Fort et Courant Faible pour bâtiments à tous usages.
• D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.
• Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 8678/PA

KHOUDRI MOURAD
Aux termes d'un acte sous seing privé du 18/09/2020, il a été créé une société dont les caractéristiques sui-

vantes:
Dénomination : STE KHOUDRI MOURAD SARL,
Objet : Les travaux divers de constructions, exploitation de carrières des roches de mines la négoce et toutes autres opérations peut développer la société,
Capital : 100.000,00 dhs divisé en mille parts totalement souscrit attribués aux associés
MOURAD KHOUDRI (400) parts et HIND NADIF (600) parts.
Siège social: RDC HAY MASJD N°7 RIAD KHOURIBGA
Gérance : M. KHOUDRI MOURAD, Gérant.
Le dépôt a été effectué au tribunal de 1ère instance de Khouribga le 19/10/2020.
RC N°6839.
N° 8685/PA

اعلان
عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة
المحطات برسم سنة 2020

يعلن رئيس الجماعة الزاوية المحسنة انه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية بمقر الجماعة لفائدة موظفيها للتوظيف على اتمية 6 سنوات على الاقل من الخدمة المهنية بهذه التسمية في غاية اول اختبار كتابي ، وذلك وفق الجدول التالي:

الاطار الاصلي	الاطار الترقية	شروط ولوائح الامتحان	عدد المقاصب المتبقية	تاريخ ايداع الترشيحات	تاريخ اجراء الامتحان
مساعد قسيس من الدرجة الثانية	مساعد قسيس من الدرجة الاولى	يبلغ امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين للتوظيف على اتمية 6 سنوات على الاقل من الخدمة المهنية في الاطار او الترقية الى غاية اول اختبار كتابي	يحدد عدد المقاصب المتبقية في شكلها في المذكرة في تاريخها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين لشروط التسمية	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في ايام العداة 2020/11/13	2020/11/20
مساعد مبرور من الدرجة الثالثة	مساعد مبرور من الدرجة الثانية	يبلغ امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين للتوظيف على اتمية 6 سنوات على الاقل من الخدمة المهنية في الاطار او الترقية الى غاية اول اختبار كتابي	يحدد عدد المقاصب المتبقية في شكلها في تاريخها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين لشروط التسمية	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في ايام العداة 2020/11/20	2020/11/27
مساعد مبرور من الدرجة الثانية	مساعد مبرور من الدرجة الاولى	يبلغ امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين للتوظيف على اتمية 6 سنوات على الاقل من الخدمة المهنية في الاطار او الترقية الى غاية اول اختبار كتابي	يحدد عدد المقاصب المتبقية في شكلها في تاريخها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين لشروط التسمية	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في ايام العداة 2020/11/23	2020/12/01
مساعد مبرور من الدرجة الاولى	مساعد مبرور من الدرجة الاولى	يبلغ امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين للتوظيف على اتمية 6 سنوات على الاقل من الخدمة المهنية في الاطار او الترقية الى غاية اول اختبار كتابي	يحدد عدد المقاصب المتبقية في شكلها في تاريخها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين لشروط التسمية	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في ايام العداة 2020/11/20	2020/11/27
مساعد مبرور من الدرجة الثانية	مساعد مبرور من الدرجة الاولى	يبلغ امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين للتوظيف على اتمية 6 سنوات على الاقل من الخدمة المهنية في الاطار او الترقية الى غاية اول اختبار كتابي	يحدد عدد المقاصب المتبقية في شكلها في تاريخها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين لشروط التسمية	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في ايام العداة 2020/11/20	2020/11/27

- يكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:
- 1- ملف الترشيح لاجراء الامتحان بمرجع الى الجدول رئيس الجماعة الزاوية المحسنة
 - 2- نسخة من قرار تعيين في الترقية
 - 3- نسخة من بطاقة تعريف ارسالية

N° 8686/PA

EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE
AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Le Président de la commune Chahda porte à la connaissance des fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires que l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux grades qui seront organisées selon le tableau suivant :

Les Grades	Nombre de poste	Condition de participation	Date et lieu d'examen	Durée et délai de dépôt des dossiers de candidatures
Adjoint technique 2ème grade	01	Avoir six (6) ans d'ancienneté en cette grade jusqu'au 31 Décembre 2020 .	Le 19 décembre 2020 au siège de la commune Chahda à 09H	Le 07 décembre 2020
Adjoint administratif 2ème grade	01	Avoir six (6) ans d'ancienneté en cette grade jusqu'au 31 Décembre 2020 .	Le 19 décembre 2020 au siège de la commune Chahda à 09H	Le 07 décembre 2020

*NB : Les fonctionnaires concernés doivent déposer leurs dossiers de candidature avant le délai sus-indiqué.

N° 8687/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION PROVINCIALE D'EL KELAA
DES SRAGHNA

AVIS D'ANNULATION
DE LA SEANCE D'OUVERTURE
DES PLS DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERTS N° : 05/FDR/2020
Le directeur provincial d'Education et de Formation à El Kelaa des Sraghna porte à la connaissance du public que la séance publique d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° : 05/FDR/2020 prévue le : 03/11/2020 à 10 H est annulé elle sera relancée dans une date ultérieure.
N° 8679/PA

ECOLE ANDRE DE CHENIER
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE DH 1.500.000,00
SIEGE SOCIAL : SAFI, KM 3,5 ROUTE DE SIDI BOUZID

Suivant délibérations de l'Assemblée générale Extraordinaire en date du 08/09/2020, il a été décidé :

- 1) De modifier la dénomination sociale de la société comme suit : ECOLE PRIVE DE LA FONDATION MARIA JOSE « S.A.R.L. »
- 2) De modifier l'article 3 des statuts

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de SAFI le 19/10/2020 sous le n°2099

Pour extrait et mention La Gérant

N° 8688/PA

CLOS BELLE VIGNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 25.000.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : SAFI, KM 03 ROUTE HAD HRARA COMMUNE HAD HRARA

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 25/09/2020, il a été décidé :

- 1) le transfert du siège social de la société à l'adresse suivante : SAFI, N° 03 BD MOULAY YOUSSEF PLATEAU.
- 2) Modification de l'article 4 des statuts

- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de SAFI le 19/10/2020 sous le n°2098.

Pour extrait et mention La Gérant

N° 8689/PA

STE « CELLU-FORME »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.09.2020 de la Sté « CELLU FORME » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 55 Av Chefchaoui, il a été décidé :

- * Radiation
- II) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce, le 21.10.2020, sous le n° de dépôt 2771/2020, et le RC n° 27671.

LE LIQUIDATEUR
N° 8690/PA

* ALLIANCE COM *
Société à Responsabilité Limitée Au capital de Dix Mille dirhams
Siège Social : 33 Rue du Yamen
4ème étage, Appt. 15 – Casablanca

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 09 octobre 2020, il a été décidé ce qui suit :

- Cession de la totalité des parts sociales de Mme Halima CHRAIBI (50 parts sociales) et de M. Nabil MRINI (50 parts sociales) au profit de M. Bouker EL OUARDI ;
- Démission de Mme Halima et de M. Nabil MRINI

de leur poste de Gérants ;
- Nomination de M. Bouker EL OUARDI en qualité de nouveau Gérant ;
- Transformation de la société en SARL à associé unique ;

- Approbation des nouveaux statuts.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 20 octobre 2020 sous le numéro 750587.

N° 8691/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
FLAMO TRANS
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/10/2020, enregistré le 08/10/2020 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

- Dénomination : Société «FLAMO TRANS » S.A.R.L.A.U
- Objet : Entrepreneur de Transport de Marchandises National et International.
- Entrepreneur de travaux divers ou de constructions.
- Prestation de tout service.
- Siège Social : GROUPE ATTAKKADDOUM, GH2-17, 2ème ETAGE, SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA
- Durée : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mme BOUSSELHAM EL HASSANIA ... 1.000 Parts
- La Gérance : La société administrée et gérée par le Gérant Unique.
- Mme BOUSSELHAM EL HASSANIA, Titulaire de la C.I.N N° BJ344383 et demeurant à : 45, HAY OUKACHA A 5, Casablanca.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 21/10/2020 Sous N° 751059 Immatriculé. RC N° 477.107 / Casablanca.

N° 8705/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTER
DE L'INTERIEURE
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL
D'IFRANE
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 43 /2020/BP

Le 17/11/2020 à 11 h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Mise à niveau de la ville d'Ifrane : Fourniture des Equipements Hydraulique pour l'Arrosage des Espaces Verts de La

Ville d'Ifrane "Province d'Ifrane"

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000.00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Trente Huit Mille Dirhams (438 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane.

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8706/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
« GLASS AUTO CHAWIA »

Cession De Parts Sociales
- Au terme des Procès-verbaux du 27/09/2018 enregistrés le 05/02/2020, les associés de la société * GLASS AUTO CHAWIA * S.A.R.L ont décidé ce qui suit :

- La Cession de (500 Parts) dans la société par :
- * Le Cédant : Mr ASSABANE ABDALLAH (500) Parts sociales
- * Le Cessionnaire : Mr EL KAIHAL TARIK (500) Parts sociales
- La démission de Mr ASSABANE ABDALLAH de ses fonctions de Co-Gérant dans la société « GLASS AUTO CHAWIA » S.A.R.L
- La Nomination de Mr EL KAIHAL TARIK en tant que Gérant Unique de la société * GLASS AUTO CHAWIA * S.A.R.L.A.U
- La Transformation de la forme juridique de la société d'une (S.A.R.L) en (S.A.R.L A.U) (suite aux différentes modifications)
- La Modification des articles 1,6, 7 et 17 des statuts
- La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes modifications)
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1er Instance de Settat, Le 22/10/2020 Sous N° 1134/20 Immatriculé au

Registre de Commerce sous

N° 4023 / Settat 13/07/2009
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE
N° 8707/PA

MOROCCO
TECHNOLOGY MEDICAL "MTM" - SARL AU
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 24.09.2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : MOROCCO TECHNOLOGY MEDICAL "MTM"

Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique.

Objet :
- NEGOCIANT.
- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT).
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETAGE APT N° 6, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100

Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

- Madame KACHIF GHIZLANE : 1000 parts sociales.
 - GERANCE : - Madame KACHIF GHIZLANE, gérante unique de la Société.
- La société est engagée par la signature de la gérante unique Madame KACHIF GHIZLANE.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 20.10.2020 sous le N° 750726. La Société est immatriculée au RC sous N° 476521.
N° 8708/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
DELEGATION PROVINCIALE DE NADOR

Avis rectificatif
Avis d'appel d'offre ouvert N°05/2020

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offre N°05/2020 concernant les Travaux d'aménagement des centres de sante urbains : Al Aruit-Cap de l'Eau-Taouima et Al Bahri, province de Nador, publié au journal : libération N° 9138 du 10/11 octobre 2020 est rectifié comme suit :

- ✚ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million quatre cent sept mille sept cent quarante et un Dirhams et 60 Centimes (1 407 741.60 TTC) au lieu de Un million cent trente et une mille cent quatre vingt neuf Dirhams et 60 Centimes dirhams (1 131 189.60 TTC).

Le reste est sans changement.

N° 8709/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 24/2020 DU 13/11/2020 A 10h

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca porte à la connaissance du Public qu'une erreur est glissée dans l'avis d'appel d'offres n°24/2020 relatif à :

Travaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité du réseau routier de Casablanca

publié au journal Libération du 21/10/2020 au niveau de l'avis d'appel d'offres.

Soit :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **798 600,00 DHS TTC** (Sept cent quatre vingt dix huit mille six cent Dirhams toutes taxes comprises)

Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **983 400,00 DHS TTC** (neuf cent quatre vingt trois mille quatre cent Dirhams toutes taxes comprises)

Soit :

Secteur	Qualification	Classe
X	X.2	3

Au lieu de :

Secteur	Qualification	Classe
X	X.2	2

Toutes les autres informations concernant le dit appel d'offres demeurent inchangées.

N° 8710/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport



Le WAC joue son va-tout au Caire

Zamalek-Raja reporté d'une semaine



Le Wydad de Casablanca croisera le fer, ce vendredi à partir de 20 heures au stade du Caire, avec le club égyptien d'Al Ahly pour le compte de la demi-finale retour de la Ligue africaine des champions.

Les Rouges aborderont ce second acte avec un lourd handicap, une défaite au match aller au Complexe sportif Mohammed V sur le score de deux à zéro. Une sortie des plus compliquées pour les Casablancais, lauréats de l'épreuve en 2017 aux dépens de ce même National du Caire et finalistes malheureux lors de la précédente édition devant l'Espérance de Tunis.

Le WAC qui se trouve depuis mardi du côté du Caire a subi, comme son adversaire du jour, mercredi un test de dépistage de la Covid-19 et l'on espère vivement qu'aucun cas ne soit enregistré, sachant que le club compte déjà un élément infecté, à savoir Salah Eddine Saïdi qui n'a pas fait le déplacement.

Le WAC sera également diminué par l'absence du latéral Atiat Allah, blessé lors du match aller, ainsi que d'Achraf Dari, non qualifié. Pour le reste du groupe, aucun forfait

n'est à déplorer avant cette confrontation qui verra certainement le Wydad montrer un autre visage, celui d'une équipe piquée dans son orgueil, sommée de jouer son va-tout dans l'espoir de renverser la donne.

Il faut reconnaître que la mission ne sera pas une simple sinécure face à ce gros calibre du football africain qui a fait l'essentiel lors du match aller et vu son expérience, il cherchera à assurer sa qualification sans avoir à trop se déployer au risque de voir ses joueurs contracter des blessures ou écoper de cartons qui pourraient les priver de la finale du 6 novembre.

Si le National du Caire dispose d'un avantage lui permettant de négocier intelligemment son passage à l'ultime manche, ce n'est nullement le cas pour le Wydad qui doit chercher à emballer cette opposition, à huis clos, d'entrée de jeu. L'ouverture du score le plus tôt possible serait d'un grand apport pour les partenaires d'Ismail Haddad, un scénario qui fera douter l'adversaire et boostera davantage les vice-champions du Maroc, tenus de soigner leur image après la terne copie rendue à l'aller à la maison.

Si ce vendredi le nom du premier qualifié à la finale de la C1 sera connu, l'autre club nanti devra attendre le 1er novembre après le report jusqu'à cette date de la rencontre Zamalek-Raja. La commission de compétition interclubs de la CAF a répondu favorablement à la requête du club casablancais qui avait demandé le report de ce match suite à la contamination à la Covid-19 de 8 joueurs de son effectif, à savoir Mohcine Moutawalli, Abdellah Hafidi, Abderrahim Achakir, Ilias El Haddad, Omar El Arjoun et Anas Jabroun, en plus de deux autres éléments, Ayoub Nanah et Mohamed Zrida testés positifs la semaine dernière avant le match aller sanctionné par une victoire des Cairotes par un à zéro, but de l'international marocain Achraf Bencharki.

Le Raja avait justifié sa requête de report par le fait que l'équipe a été sommée par les autorités marocaines de ne pas quitter le territoire national pour se mettre en isolement durant sept jours comme le stipule le protocole sanitaire et de refaire le test PCR à ses joueurs le 27 de ce mois.

D'ailleurs, dans une déclaration aux médias égyptiens, le président du Zamalek, Mourta

Mansour, ne s'est pas opposé à l'idée du report du match, prévu au préalable samedi prochain, estimant que la santé des joueurs passe en premier.

Bref, un décalage d'une semaine ferait beaucoup de bien à la formation rajouie qui pourrait d'ici le jour J récupérer ses cadres et jouer à fond ses chances en vue de remonter la pente et de décrocher la qualification loin de ses bases au détriment d'un Zamalek tombeur des Verts en finale de la Ligue des champions en 2002.

Mohamed Bouarab

La Covid-19 infecte six autres joueurs du Raja

Les misères du Raja avec le coronavirus n'en finissent pas. Aux huit joueurs déjà contaminés, s'ajoutent six autres qui viennent d'être contrôlés positifs à la Covid-19 après le test de dépistage effectué mercredi. Il s'agit de cinq joueurs de champ, à savoir Rahimi, Benhalib, Mekaassi, El Wardi et Douik en plus du gardien de but Bouamira.



El Said, le milieu sensationnel et expérimenté de Pyramids



Pour leur toute première apparition dans une compétition de la CAF, les Egyptiens de Pyramids ne souhaitent rien d'autre que d'écrire l'histoire.

Malgré leur statut de "débutants" dans les compétitions continentales interclubs, les sociétaires de Pyramids ont beaucoup impressionné et veulent faire durer le conte de fées jusqu'à remporter un premier trophée pour le club.

Dans leur quête, ils misent sur plusieurs données, notamment la grande expérience du capitaine Abdallah El Said.

Le milieu de terrain charismatique a remporté plusieurs trophées de la CAF avec son ancien club d'Al Ahly, dont un en Coupe de la Confédération de la CAF en 2014. Les au-

tres sont deux trophées de Ligue des champions de la CAF (2012 et 2013) et deux autres en Super Coupe de la CAF (2013 et 2014).

Né en juillet 1985, El Said a débuté sa carrière à Ismaily à l'âge de 18 ans, avant de rejoindre d'Al Ahly en 2011. Après un court passage en Finlande en 2018, il a rallié le club saoudien Al Ahli Jeddah, avant de revenir en Egypte au sein de Pyramids depuis janvier 2019.

A 35 ans, El Said montre toujours l'exemple. Il a récemment rejoint le club très fermé des joueurs auteurs d'au moins «100 buts» en Premier League égyptienne, lit-on dans un article publié sur le site officiel de la Confédération africaine de football, cafonline.com

El Said est également en tête du classement des buteurs de la Premier League égyptienne avec 17 buts à une journée de la fin du championnat. Le soulier d'or presque assuré, il veut ajouter une médaille continentale à son palmarès et aider Pyramids (fondé en 2008 et réformé en 2018) à remporter son tout premier titre.

Pour rappel, le club de Pyramids avait surclassé lors de son match de demi-finale, disputé mardi au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca, la formation guinéenne de Horoya Conakry, scellant le sort de cette partie sur le score de 2 à 0. En finale, Pyramids affrontera, dimanche prochain au Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat, la Renaissance sportive de Berkane vainqueur du Hassania d'Agadir par 2 à 1.

Ligue des champions

Le Real rate son entrée en matière

Marseille a raté son retour en Ligue des champions après sept ans d'absence, battu sur le fil par l'Olympiakos (1-0), le Bayern Munich a lancé admirablement la défense de son titre avec l'impérial Kingsley Coman et le Real Madrid a sombré d'entrée.

Après un septennat sans C1, l'OM a renoué avec son passé européen dans la douleur. Incapables de marquer au Pirée, les Phocéens ont connu le pire des sorts : un but encaissé dans le temps additionnel par le remplaçant Ahmed Hassan (90e+1) sur un centre de Mathieu Valbuena.

Le milieu de 36 ans, ancienne idole de l'OM (2006-2014), n'est pas le seul à avoir tourmenté les Phocéens, même s'il a contraint Steve Mandanda à une parade réflexe (71e). La défense française a beaucoup souffert en seconde période, avec un but (52e) invalidé après l'assistance vidéo et un poteau sortant (69e), notamment.

Dans le huis clos du stade Karaïskaki, dans la périphérie d'Athènes, les Marseillais n'ont pas réussi à convertir une entame de match plutôt réussie, avec des opportunités de Florian Thauvin (32e) et Dimitri Payet (34e). Les trois points de la victoire auraient pu venir des pieds de Benedetto mais l'Argentin, inefficace en ce début de saison, a manqué son duel face au gardien (46e).

Sept ans après la calamiteuse saison 2013-2014 (zéro point en six matches), les retrouvailles en C1 sont douloureuses pour les Marseillais qui recevront dès mardi l'épouvantail Manchester City, leader du groupe C après son succès contre

Porto (3-1).

Cinquante-neuf jours après le but du sacre, à Lisbonne contre le Paris SG, l'ailier français Kingsley Coman a lancé la nouvelle campagne européenne du Bayern d'un doublé (28e, 72e) et d'une passe décisive pour Leon Goretzka (41e). Il n'en fallait pas plus à l'ogre allemand pour dévorer l'Atlético Madrid de Luis Suarez (4-0). Le Pistolero uruguayen, mordu 8-2 par les Bavarois en quart de finale de l'édition précédente avec le Barça, n'a pas obtenu la revanche escomptée sous ses nouvelles couleurs.

Après cette entame réussie, le Bayern de Benjamin Pavard, Lucas Hernandez, Corentin Tolisso (buteur à la 66e) et Coman, tous titulaires au coup d'envoi, s'empare seul de la tête du groupe A devant Salzbourg et le Lokomotiv Moscou. Les Autrichiens et les Russes ont livré un joli combat (2-2), sans parvenir à infliger de K-O.

Le Real Madrid de Zinédine Zidane, sacré en 2016, 2017 et 2018, a raté son entrée dans les grandes largeurs ! Sa défense a sombré comme à Cadix (1-0) samedi et comme à City en 8e de finale en août (défaite 2-1), où Raphaël Varane a vécu un calvaire. Auteur d'un but contre-son-camp (33e, 0-2), le champion du monde français a encore vécu une soirée sombre dans le petit stade Alfredo-Di Stéfano de Valdebebas, dans la banlieue nord de Madrid.

Sans le capitaine Sergio Ramos (genou), les fondations de la "Maison blanche" se sont effondrées sous les coups de Mateus Teté (29e) et Manor Solomon (42e). Luka Modric (54e) et Vinicius (59e) ont entretenu l'espoir face à une



équipe ukrainienne diminuée par une multitude d'absences, ainsi que Federico Valverde mais son but dans le temps additionnel a été invalidé.

La réaction des Madrilènes ne devra pas tarder. Ils se rendent samedi en terre ennemie pour disputer le premier "Clasico" de la saison au Camp Nou avant de voyager en Allemagne mardi pour défier Mönchengladbach, rattrapé in extremis mercredi par l'Inter Milan (2-2) du double buteur Romelu Lukaku.

Champion d'Europe en 2019, Liverpool a débuté son opération reconquête avec un brin de réussite sur la pelouse de l'Ajax Amsterdam (1-0). Le défenseur international argentin Nicolas Tagliafico a catapulté dans son propre but une

frappe ratée de Sadio Mané, l'attaquant sénégalais des Reds. Derrière, la défense des champions d'Angleterre a tenu le coup malgré les absences sur blessure du gardien titulaire Alisson, du latéral Alex Oxlade-Chamberlain et du défenseur central Virgil van Dijk, gravement touché à un genou samedi contre Everton (2-2)

Dans l'autre rencontre du groupe, l'Atalanta Bergame a puni les novices de Midtjylland (4-0), qualifiés pour la première fois de leur histoire via les barrages. Sous la pluie, les Danois ont été douchés avant la pause par le trident offensif de la "Dea" : Duvan Zapata (26e), Alejandro Gomez (36e) et Luis Muriel (42e). Mardi, la vague pourrait être encore plus haute à Anfield...



Hakimi positif à la Covid-19

Sans Achraf Hakimi, testé positif, l'Inter de Milan a été tenu en échec par le Borussia Mönchengladbach (2-2) pour le compte de la première journée de Ligue des champions.

Après une première période sans buts, l'attaquant belge de l'Inter Romelu Lukaku a ouvert la marque dans un match très serré. Quelques minutes après, l'Algérien Ramy Bensebaini a permis au club allemand de revenir au score sur penalty.

A cinq minutes de la fin du match, les Allemands passent devant grâce à un joli but de Jonas Hofmann, avant que Lukaku ne remette les pendules à l'heure in extremis.

Le club milanais a annoncé plus tôt dans la journée que l'international marocain avait été testé positif au Covid-19 et qu'il était d'ores et déjà forfait pour la réception des Allemands pour ce début de campagne européenne. Asymptomatique, le défenseur suivra désormais les procédures énoncées dans le protocole de santé.

Confiné en raison du coronavirus, Pelé fête ses 80 ans avec humour



Le "Roi" Pelé fêtera vendredi son 80e anniversaire, confiné chez lui au Brésil pour se protéger du nouveau coronavirus, alors que des problèmes de santé ces dernières années l'ont rendu plus vulnérable.

Même enfermé, le Brésilien ne perd pas son sens de l'humour : "Je vais bien, c'est juste que je ne vais pas pouvoir jouer cette semaine", a plaisanté le triple champion du monde lors d'une conversation vidéo avec le président de la Confédération bré-

silienne de football (CBF) en début de semaine.

Avec son charisme et son sourire habituels, il reste très actif sur ses réseaux sociaux, où il ne manque pas de rappeler certains de ses exploits, comme son premier but avec le club de Santos à l'âge de 15 ans, ou la première Coupe du monde qu'il a remportée au Brésil en 1958 grâce à une action mémorable.

Né le 23 octobre 1940 à Tres Corazones, dans l'Etat du Minas Gerais (centre), Pelé affirme qu'il

ne fête habituellement pas son anniversaire. Mais il a exprimé sa reconnaissance pour tous les messages de félicitations qu'il a reçus de la planète ballon rond.

Plusieurs hommages lui sont rendus dans son pays, notamment à travers une exposition en son honneur au Musée du football de Sao Paulo, et une fresque dessinée par l'artiste brésilien Kobra dans la ville de Santos, également dans l'Etat de Sao Paulo.

"Merci beaucoup au Brésil et aux Brésiliens, j'ai toujours été très heureux de porter ce maillot ! Merci pour l'amour exprimé à l'occasion de mon anniversaire", a écrit l'ancien attaquant dans un message publié mercredi sur Instagram, accompagné d'une photo célébrant un but de la Selecao.

Considéré par la FIFA comme le meilleur joueur du XXe siècle, une distinction qu'il partage avec l'Argentin Diego Maradona, Pelé s'est retiré chez lui pour éviter la contagion au Covid-19 qui frappe durement le Brésil, deuxième pays le plus endeuillé au monde derrière les Etats-Unis, avec près de 155.000 décès.

La santé de la star brésilienne a connu des hauts et des bas ces dernières années.

En février, son fils Edinho avait révélé qu'il vivait "reclus" et "souffrait d'une forme de dépression" en raison de problèmes de hanches.

"Il n'arrive pas à marcher normalement. Seulement avec un déambulateur. Il va un peu mieux par rapport à une période récente où il était en fau-

teuil roulant, mais il a du mal à se déplacer", avait-il expliqué.

Pelé avait rapidement rassuré ses admirateurs en affirmant qu'il allait "bien". "J'ai des bons jours et d'autres moins bons, c'est normal chez les gens de mon âge", avait déclaré l'ancien joueur.

Outre ses problèmes de mobilité, le Roi Pelé a été hospitalisé à plusieurs reprises ces dernières années.

Son hospitalisation la plus récente date de 2019, lorsqu'il a été admis dans un hôpital parisien puis transféré à Sao Paulo pour se faire enlever un calcul rénal.

Cinq ans plus tôt, il avait été admis en soins intensifs pour une autre infection urinaire qui l'avait contraint à subir une dialyse sur son rein gauche.

Pelé n'a plus qu'un rein depuis l'époque où il était encore joueur. Une côte cassée pendant un match avait endommagé son rein droit, qui lui avait finalement été retiré.

"Je dois remercier Dieu pour ma santé qui m'a permis de parvenir à cet âge, lucide, pas très intelligent, mais lucide", a-t-il plaisanté dans une vidéo diffusée mardi.

Les ennuis de santé du champion ont aussi coïncidé avec les ennuis judiciaires d'Edinho, un de ses sept enfants, qui a fait plusieurs allers et retours en prison après avoir été condamné à 13 ans de réclusion pour blanchiment issu du trafic de drogue.

En mars, son jeune frère Jair Arantes do Nascimento "Zoca" est mort d'un cancer.

“A la pêche au wifi” pour assister aux cours à distance au Venezuela

Le matin, l'unique souci de Jonathan est de trouver la connexion wifi que sa voisine lui prête pour télécharger ses devoirs sur WhatsApp. En pleine pandémie, les écoliers vénézuéliens ont cours à distance, mais ils doivent composer avec la désastreuse couverture Internet.

“C'est compliqué. Parfois je ne comprends rien du tout”, souffle Jonathan Figueroa, 14 ans, élève dans un établissement public de Caracas. Et cela fait plus de six mois que cela dure.

Mi-mars, lorsque le président Nicolas Maduro a décrété un confinement pour lutter contre la propagation du coronavirus, les 8,2 millions d'élèves vénézuéliens ont été exemptés de cours “en présentiel” et les classes à distance par Internet ont été généralisées.

Mais la famille de Jonathan, comme la majorité des Vénézuéliens, n'a pas les moyens de lui payer un ordinateur.

Jonathan vit dans un appartement d'un quartier populaire composé d'une seule pièce qu'il partage avec sa mère Viviana et le chat, Chocolat. Pour accéder à Internet, il doit s'asseoir chaque matin sur le pas de sa porte, en espérant récupérer le wifi. Ses échanges avec ses professeurs se limitent à des messages, quelques lectures et l'envoi de devoirs sur WhatsApp.

Au début du confinement, Jonathan n'avait que le téléphone de sa mère pour étudier. Puis, des employeurs de Viviana, qui travaille comme employée de maison, lui ont offert une tablette d'occasion.



Mais avec une connexion aléatoire et un cadre de travail précaire, Jonathan se sent de plus en plus “largué”. “Non seulement je fais mal mes devoirs, mais en plus je perds du temps”, se lamente-t-il.

Comble de malchance, Jonathan et sa mère ont contracté le coronavirus en juillet. Ils s'en sont sortis depuis.

Officiellement, quelque 85.000 cas de Covid-19 ont été recensés au Venezuela, pays de 30 millions d'habitants, pour un peu plus de 700 décès liés à la maladie. Des chiffres dont l'opposition et certaines ONG affirment qu'ils sont délibérément sous-estimés.

“Nous avons eu la Covid-19, et puis Dieu a voulu que nous connaissions certaines personnes”, avance Viviana, en pointant la solidarité des voisins qui l'ont soutenue en lui apportant de la nourriture et de l'eau alors qu'elle souffrait du virus avec son fils.

Au Venezuela, pays plongé dans une très grave crise économique, quand Internet fonctionne, la connexion est l'une des plus lentes du monde. Selon le site Speedtest, le

pays sud-américain était en août à la 169e position sur 174 pays testés en termes de débit fixe.

Luzmar Rodriguez et Francisco, un couple de médecins, en savent quelque chose. Ils vivent dans un quartier de la classe moyenne de Caracas et leur connexion devrait permettre à leurs enfants inscrits dans le privé de suivre les cours à distance, organisés par téléconférence.

Sauf que... il leur arrive de circuler en voiture dans Caracas “à la pêche” à une connexion wifi acceptable.

“Tu leur achètes (aux enfants, ndr) un ordinateur, une imprimante, Internet et un portable”, et

puis à cause de quelque chose d'aussi anodin que la pluie, “rien ne fonctionne plus”, soupire Luzmar.

Son fils ainé Francisco Junior a assisté à sa rentrée des classes en étant connecté sur son ordinateur... depuis le parking d'une pharmacie. Et quand il doit passer un examen, Luzmar ne va pas travailler, au cas où elle devrait le conduire à travers Caracas en espérant trouver une connexion wifi.

A l'autre bout de la connexion, les enseignants disent avoir d'autres raisons de se plaindre. A la rentrée en septembre, certains ont manifesté pour réclamer des “salaires dignes” et se sont mis en grève.

A l'image de Morelis Carruido, professeur d'histoire-géographie dans le public à Caracas.

Avec l'hyperinflation, son salaire équivaut “à 2,5 dollars par mois”, raconte-t-elle à l'AFP. Elle vit dans une telle précarité qu'elle doit aussi “coudre, tricoter, préparer des gâteaux, cuisiner, enfin tout ce qui permet de me maintenir”.

Selon José Gregorio Castro, directeur du lycée où enseigne Mme Carruido, “plus de 70% des élèves n'ont pas Internet”.

“Certains n'ont même pas le gaz, ils cuisinent au feu de bois”, renchérit Morelis Carruido. “Comment peuvent-ils progresser via l'éducation en ligne s'ils n'ont pas de quoi satisfaire leurs besoins les plus élémentaires?”

Crêpe facile



Ingrédients : 6 Pers.

250g de farine
3 œufs
1/2 l de lait
sucre vanillé
1 pincée de sel
3 cuillères de sucre

Préparation :

Préparation 20 min
Cuisson 3 min
Repos 30 min

1. Mettre la farine dans un saladier, le sel et le sucre et mélanger
2. Faire un puits et mettre les œufs puis mélanger
3. Mettre le lait petit à petit puis mettre le sucre vanillé
4. Laisser reposer la pâte 30 min
5. Faites chauffer une poêle avec de l'huile et l'essuyer avec un mouchoir
6. Mettre une louche de pâte et laisser cuire 3 min de chaque côté

Les glaciers suisses continuent de fondre à un rythme inquiétant

Les glaciers suisses ont continué à fondre cette année à un rythme inquiétant, et l'accumulation de neige sur le plus grand glacier des Alpes n'a jamais été aussi faible, met en garde une étude publiée vendredi dernier.

Au total, les glaciers suisses ont perdu 2% de leur volume cette année, selon l'étude annuelle publiée par l'Académie suisse des sciences.

C'est en ligne avec la moyenne de ces 10 dernières années, mais ces chiffres sont quand même “très inquiétants”, a expliqué à l'AFP l'auteur du rapport Matthias Huss, en charge du réseau de surveillance des glaciers GLAMOS.

“Ces chiffres sont un peu plus faibles que ces trois dernières années, quand nous avions des températures extrêmement élevées, mais quand même les glaciers ont perdu beaucoup de masse”, souligne le scientifique.

Sur les 60 dernières années, les glaciers suisses ont perdu autant d'eau qu'il y en a dans le lac de Constance, une étendue d'eau de 63 kilomètres de long sur la frontière austro-germano-suisse, insiste le rapport.

L'une des mesures les plus inquié-

tantes concerne l'Aletsch, le plus important glacier des Alpes.

Depuis un peu plus de cent ans que les mesures sont faites, “cette année marque la plus faible accumulation de neige jamais” enregistrée, souligne M. Huss.

Les mesures sont prises à 3.466 mètres d'altitude, et il y a donc toujours de la neige. “Il fait froid là-haut, mais il y a peu de neige qui s'est accumulée même à cette altitude, et bien sûr c'est mauvais signe pour le plus grand glacier des Alpes”, a-t-il ajouté.

Le glacier, qui s'étend sur 86 km² dans les Alpes suisses, est estimé à 11 milliards de tonnes de glace, mais il a vu son front reculer d'environ 1 km depuis le début du siècle. L'Aletsch est le plus imposant des plus de 4.000 glaciers alpins.

Une étude de l'Université ETH de Zürich indiquait que 95% de ces majestueuses masses de glace auront disparu d'ici 2100 si les émissions de gaz à effet de serre n'étaient pas maîtrisées.

Deux tiers des glaciers disparaîtraient même dans l'éventualité du respect de l'accord de Paris sur le climat, selon cette étude.